

ST QUENTIN-EN-YVELINES
SQY ENTREPRISES
ISSN – 1 240-5 868
N° 41 JUILLET / AOÛT / SEPT. 2005
DOSSIER
Parc auto : de la LLD à l'externalisation
PROJECTEUR
Europcar réinvente la mobilité urbaine
L'INVITÉ
Aastra Matra Telecom, nouveau VIP de la voix sur IP
Entretien avec Hugh Scholaert, directeur général
LE MAGAZINE DE LA VIE EN SOCIÉTÉS À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SOMMAIRE



SQY ENTREPRISES
Édité par : CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
2, avenue des IV Pavés du Roy - BP 46
78185 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Tél. : 01 39 44 80 80

Directeur de la publication : Yves Macheboeuf
Directeur de la rédaction : Laurent Riéra
Rédacteur en chef : Michel Bazan
Secrétaire de rédaction : Arnaud Thomelin
Responsable iconographique : Stéphan Joubert
Régie publicitaire : Direction de la communication de la CA
Tél. : 01 39 44 81 10
Réalisation : H2O COMMUNICATION
70, rue Jean Bleuzen - 92176 Vanves - 01 41 90 16 10
Photogravure et impression : Aramis
Tél. : 01 55 21 20 87
Ont collaboré à ce numéro : Christiène Brancier, Nicolas Gervais, Jean de Glétais, Jean-Luc Goudet, Sylvain Reisser
Crédits photos : photothèque SQY/CA (C. Lauté - S. Joubert) - Aastra Matra Telecom - Codic France - Europcar France - Mercedes France - Spi Bio - Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° ISSN 1240-5868

ÉDITORIAL

Un territoire d'avenir



ROBERT CADALBERT

Quelques heures à peine après le vote du Comité international olympique, je ne cacherai pas l'immense déception que j'ai ressentie et partagée avec les membres de la délégation française à Singapour. Le choix de Londres comme ville organisatrice des Jeux olympiques de 2012 doit maintenant être respecté, même si certains ressentent encore un fort sentiment d'injustice, tant le dossier de Paris semblait le plus solide.

Saint-Quentin-en-Yvelines n'accueillera donc pas les épreuves olympiques de cyclisme. Pour autant, l'aventure continue pour faire de notre territoire un pôle d'excellence en matière de sport loisir. Cette expertise, que nous avons déjà démontrée à de nombreuses reprises, contribue fortement à l'attractivité de notre agglomération. Dans cet esprit, et ainsi que je l'avais annoncé, les grands projets d'aménagement sur lesquels s'appuyait notre candidature seront menés à leur terme.
Je pense bien sûr au vélodrome, mais aussi à l'aménagement de la colline d'Elancourt. Il n'est pas question de laisser retomber le souffle qui nous a animés pendant ces derniers mois.

La lecture de ce SQY Entreprises vient à point nous montrer que l'actualité ne fait pas de pause. D'ici peu, le gouvernement annoncera la liste des projets retenus pour être labellisés « pôles de compétitivité » dans les régions françaises. Le pôle System@TIC, auquel Saint-Quentin-en-Yvelines participe activement, pourrait ainsi devenir un formidable vecteur de développement pour nos entreprises et nos centres de recherche. Saint-Quentin-en-Yvelines est décidément un territoire d'avenir !

Robert Cadalbert,
Président de la Communauté d'agglomération,
Conseiller régional d'Ile-de-France

RUBRIQUE RÉALISÉE PAR CHRISTIÈNE BRANCIER ET MICHEL BAZAN

Paris 2012

Les Jeux sont faits...

C'est le 6 juillet à Singapour que le Comité international olympique (CIO) a désigné la ville victorieuse dans la course aux JO 2012. Déjouant les pronostics, Londres l'a finalement emporté au 4e tour de scrutin par 54 voix contre 50 au projet parisien...





Malgré cette décision, la construction du vélodrome et l'aménagement de la colline d'Elancourt seront menés à leur terme.

Le CIO a rendu son verdict. Ce sera donc Londres. Comme toute la délégation française, Robert Cadalbert, président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, présent à Singapour, ne pouvait qu'être déçu à l'annonce de ce résultat. On sait que les élus saint-quentinois misaient sur le projet olympique pour le rayonnement et le développement à long terme du territoire.

L'agglomération devait en effet accueillir les épreuves de cyclisme sur piste, de VTT et de bicross. Une déception largement partagée par de nombreux Saint-Quentinois, réunis à l'heure de l'officialisation du choix du CIO pour un pique-nique gratuit dans le parc de l'hôtel d'agglomération. Mais gageons que l'enthousiasme et les projets nés de la candidature de Paris et de la mobilisation de Saint-Quentin rebondiront autour de nouveaux objectifs…

Paris battu sur le fil

Pourtant jusqu'aux derniers jours, Paris abordait le sprint final avec une petite longueur d'avance sur Londres. Quelques semaines auparavant, les bonnes nouvelles s'étaient enchaînées. Le 5 juin, la ville capitale réunissait un million de personnes sur les Champs-Élysées pour une grande mobilisation sur le thème des 28 disciplines olympiques. Le lendemain, Paris obtenait la meilleure appréciation de la commission d'évaluation du CIO, devançant Londres d'une courte tête. « *Deux dossiers de très grande qualité* » mais avec des nuances, le dossier français ne recevant aucune appréciation négative, contrairement à son rival britannique. Offre d'hébergement, transports, héritage olympique… Paris semblait avoir impressionné les experts…

Mais le pari n'était pas encore gagné. Restait à passer le grand oral de Singapour et surtout à attendre le vote des 116 membres du CIO, dont certains peuvent se déterminer – le passé l'a montré – en fonction de considérations géopolitiques, historiques ou économiques plutôt que techniques... ■



VOTE DU CIO : LES RÈGLES DU JEU

Le Comité international olympique (CIO) comprend 116 membres. Son président, le Belge Jacques Rogge, ne participait pas au scrutin. Ni le Bulgare Ivan Slakov, qui a été déchu de son droit de vote. Par ailleurs, les membres des pays dont une ville est candidate ne prenaient pas part au vote, la France, les États-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne comptant chacun trois membres et l'Espagne, deux. Les abstentions et les bulletins blancs ou nuls n'étaient pas pris en considération. Si une ville obtenait la majorité au 1er tour, elle gagnait. Si tel n'était pas le cas, la ville qui possédait le moins de voix était éliminée et un nouveau vote avait lieu, en intégrant les membres du pays éliminé. Et ainsi de suite jusqu'à la désignation de la ville victorieuse.

Devançant Paris d'une voix au 1er tour de scrutin et de deux voix au 2nd tour (après l'élimination de Moscou), Londres creusait l'écart au 3e tour, après l'élimination de New-York (39 voix contre 33). Au 4e tour, après l'élimination de Madrid, les reports de voix ne permettaient pas d'inverser la tendance et Paris finissait à quatre voix de la capitale britannique (54 voix contre 50).

Innovation

System@TIC : un pôle très compétitif

À l'occasion de l'Open de France de golf, la Communauté d'agglomération (CA) a organisé, le 23 juin, une présentation du projet de pôle de compétitivité System@TIC Paris-Région. En attendant la labellisation officielle.

Décidément, en ce début d'été, Saint-Quentin-en-Yvelines joue sur tous les tableaux. Le 6 juillet, le CIO a désigné la ville retenue pour les JO 2012 ; quelques jours plus tard, le gouvernement a dévoilé les projets retenus pour les pôles de compétitivité. Deux échéances capitales pour le développement économique du territoire, dont nous ignorons l'issue à l'heure où nous imprimons. En attendant, pour présenter le pôle de compétitivité System@TIC Paris-Région, projet qui « *défie les limites communales* », Robert Cadalbert, président de la CA, a choisi de s'associer à la CA du Plateau de Saclay, partie prenante du projet. Et ce dans un lieu symbolique, « *le Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines, au cœur du Plateau de Saclay* », à l'occasion de l'Open de France, et dans un domaine, le golf, constituant « *un excellent vecteur pour le monde de l'entreprise* ». Toutes les conditions étaient réunies pour placer sur orbite cet ambitieux projet qui devrait renforcer le statut de « *territoire d'innovation et d'excellence* » de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Une présentation très suivie dans les salons du Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Coopération recherche-industrie

Les pôles de compétitivité (ou *clusters*) se définissent comme la combinaison, sur un large territoire, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche, engagés dans une démarche partenariale pour dégager des synergies autour de projets communs et innovants. Le tout en disposant de la masse critique nécessaire pour une visibilité internationale. Le pôle System@TIC, centré sur les logiciels et systèmes complexes, englobe l'ensemble des briques technologiques matérielles (optique, micro et nanoélectronique). Il se positionne sur quatre grands marchés : les télécoms, la sécurité, l'automobile et l'ingénierie de conception. « *Un ensemble représentant, pour le seul segment des systèmes complexes, un marché mondial de 300 milliards d'euros* », souligne Christiane Schwartz, membre du comité de pilotage du pôle et en charge de la R&D chez France Télécom.

Parmi les entreprises les plus impliquées dans ce projet : Thalès, Alcatel, Altis, Motorola, EADS, Bull, Renault, Sagem, Valeo et France Télécom. De nombreux organismes de recherche et de formation y sont associés (CEA, CNES, CNRS, Inria, Université

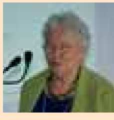


Comme en témoignait la présence de plusieurs élus des Yvelines et de l'Essonne, ce projet transcende les limites communales et départementales.

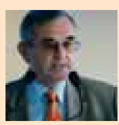
ILS ONT DIT...



■ François Lamy, président de la CA du Plateau de Saclay :
« Le pôle de compétitivité transcende les limites communales et départementales. Les deux CA affichent leur volonté de travailler ensemble pour faire avancer les projets. »



■ Nicole Touquoy-Morichaud, conseillère régionale :
« Ce projet, regroupant de nombreux partenaires, a montré une dynamique exemplaire. Les 6 et 8 juillet, nous attendons deux réponses positives pour donner une attractivité mondiale à l'Ile-de-France et pour faire participer à ces projets les petites entreprises et la population. »



■ Michel Berson, président du conseil général de l'Essonne :
« L'est des Yvelines et l'ouest de l'Essonne forment un territoire d'exception et d'excellence, l'un des tout premiers pôles européens d'innovation. Les trois grandes filières qui vont bouleverser l'économie (biotechnologies, optique et TIC) sont là. Les pôles de compétitivité constituent un nouveau mode d'innovation pour créer des richesses et de l'emploi. »

de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines). Le lancement du pôle est piloté par Optics Valley, association d'entreprises et de centres de recherche dans le domaine de l'optique. Déjà plus de 30 PME franciliennes sont directement concernées.

« *Treize projets de coopération recherche-industrie sont prêts à démarrer,* souligne Christiane Schwartz. *Le budget annuel prévisionnel du pôle est de 200 M€ (20 M€ de l'État, 40 M€ des collectivités, des départements et de la Région, et 140 M€ des acteurs eux-mêmes.* »

En termes de retombées économiques et d'emploi, ces projets représentent un potentiel d'environ 1 350 chercheurs par an. Par effet de levier, 3 000 personnes supplémentaires devraient être employées en R&D chaque année. Quant à la diffusion des technologies vers les PME-PMI du secteur, elle concerne environ 900 entreprises représentant plus de 35 000 emplois. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

REMÉSY RÉCIDIVE

Final de folie et duel franco-français à l'Open de France, du 23 au 26 juin derniers ! À l'issue du 4e tour, Jean-François Remésy et Jean Van de Velde, à égalité 11 coups sous le par, jouent un barrage sur le n°18. Remésy se montre le plus solide et s'impose avec 1 coup d'avance, réussissant un doublé historique après sa victoire en 2004. Les Français Grégory Havret et François Delamontagne se hissent ex æquo à la 4e place. Une réussite sportive doublée d'un nouveau succès public pour le Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Jean-François Remésy conserve son trophée après un final à suspense.

Infrastructures

Haut débit : 130 km déjà construits

Le réseau haut débit « Yvelines Numériques » se déploie rapidement. Après les 55 km de réseau en fibre optique ouverts à la location en septembre 2004, ce sont près de 80 km supplémentaires qui viennent d'être réalisés par la société Eiffage SA, en charge de la mise en place et de l'exploitation de l'infrastructure pour les vingt ans à venir. « *Sur les 130 km déjà construits, 100 sont aujourd'hui commercialement en service et peuvent être loués par des opérateurs de télécommunications* », explique Gilles Crespin, chargé du développement numérique au Conseil général des Yvelines. Deux d'entre eux, 9 Télécom et Free, sont déjà clients. Deux des interconnexions prévues sur le parcours du réseau ont été réalisées : au Nord, l'Interco Telcité de Saint-Germain-en-Laye ; au Sud, l'Interco Telcité de Saint-Rémy-les-Chevreuse.

40 zones d'activité desservies

D'ici septembre, la boucle principale du réseau sera achevée. « *Il ne restera plus que quelques petits tronçons à raccorder entre Le Chesnay et Versailles, et du côté de Vélizy* », précise Gilles Crespin. À la fin de l'année, l'ensemble du réseau sera achevé, formant une boucle d'environ 170 km sur un axe Poissy/Versailles/Saint-Quentin. Il desservira alors 40 zones d'activités (dont 19 sur le territoire saint-quentinois), 20 nœuds de raccordement d'abonnés de France Télécom, 6 points de présence d'opérateurs alternatifs et une vingtaine de sites de la communauté scientifique et universitaire des Yvelines travaillant dans le domaine de la recherche (Inra, Inria, Université de Versailles – Saint-Quentin, Rectorat et Iufm). ■



Paul-et-Virginie : un amour de jardin

Le dernier-né des jardins publics de l'agglomération saint-quentinoise, Paul-et-Virginie, a été inauguré le 25 juin. Trait d'union entre les quartiers de la Mare-Jarry et du Pont-du-Routoir, il symbolise la volonté d'équilibre entre l'homme et son environnement.



Traversant les jardins d'est en ouest, « Le Canal » structure la promenade.

L'histoire singulière du jardin Paul-et-Virginie commence en 1988. À cette date, l'entreprise Moser, pépiniériste installé sur la commune de Guyancourt, cesse son activité de production. Pour éviter toute spéculation privée, le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) décide alors de préempter le foncier. Dans le même temps s'engage, avec la commune, une réflexion sur le projet urbain en devenir. C'est là que naît une idée originale qui va finir par s'imposer avec la force de l'évidence : conserver le patrimoine végétal exceptionnel laissé sur place. Ceci afin de créer un espace de vie permettant d'améliorer la communication entre l'ancien quartier du Pont-du-Routoir et le nouveau lotissement résidentiel à venir de la Mare-Jarry. Ce trésor vert allait donc servir de liant naturel entre deux zones d'habitation très différentes et jusqu'ici trop cloisonnées.



Des jeux pour les enfants dans un lieu de rêve, de découverte et de convivialité.

Patrimoine paysager et cohésion urbaine

« *Ces jardins sont le reflet d'une volonté au service de la cohésion urbaine et du développement durable de notre territoire*, souligne Robert Cadalbert, président de la Communauté d'agglomération. *Avec pour triple vocation la préservation d'un véritable patrimoine paysager, le rapprochement de différents quartiers et l'ouverture d'un nouvel espace commun de convivialité. Saint-Quentin-en-Yvelines poursuit son projet, celui d'un territoire équilibré entre l'homme et son environnement.* »

Cet espace public paysager a été conçu comme un lieu de rêve, de plaisir, de découverte et de convivialité. Parmi les principales attractions de ces jardins de 25 000 m², « la Forêt enchantée », partie la plus densément boisée, joue sur des effets mystérieux de clairières, dans lesquelles sont disposés des jeux pour les enfants. « L'Arboretum » met en scène sur une vaste pelouse les arbres les plus remarquables. Logée entre les cèdres et les conifères, « la Roseraie », conçue par le couturier Maurizio Galante, rassemble de nombreuses espèces, parfois rares. « La Pièce des roses » présente 33 types de rosiers anciens, assortis par couleur, taille et parfum. Enfin, « le Canal », qui traverse les jardins d'est en ouest, et « la Serpentine », véritable déambulatoire en grandes dalles de béton insérées dans la pelouse, structurent la promenade. Un vaste théâtre végétal qui invite à la découverte. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

LE JARDIN EN CHIFFRES

- Superficie : 25 000 m²
- Arbres conservés : 400
- Plantations : 84 arbres, 1 500 rosiers, 7 000 graminées, 5 500 couvre-sols et grimpants, 3 000 vivaces, 1 400 plantes aquatiques
- Terrassement : 4 300 m²
- Délai des travaux : 18 mois
- Maîtrise d'ouvrage : CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Maître d'œuvre - Paysagistes mandataires : HYL (P. Hannetel, A. Yver, C. Laforge)

Développement durable

L'environnement, si on en parlait ?

La Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable a ouvert ses portes à Magny. Lieu d'échanges et de propositions, cet équipement accueille déjà en son sein l'Agence locale pour la maîtrise de l'énergie (ALME) et Fondaterra.



Un nouvel équipement financé par la CA.

« *Ce nouvel équipement a pour vocation de vulgariser les phénomènes environnementaux et les avancées scientifiques sur la protection de la planète et le développement durable.* » Chargé de mission pour le projet de la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable, inaugurée à Magny le 4 juin dernier à l'occasion de la 3e Semaine nationale du développement durable, Gaëtan Pellan insiste sur la volonté de faire de cet espace – financé par la CA – un lieu de débats et de propositions. Doté d'un espace d'exposition permanente scénographié, d'un centre de documentation spécialisé avec un espace de consultation multimédia et d'une salle de spectacle et de projection modulable de 270 places, il s'adresse en priorité aux habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines et des communes du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. En outre, l'Agence locale pour la maîtrise de l'énergie (ALME) et la Fondation européenne pour des territoires durables (Fondaterra) y sont déjà résidentes. Les missions de conseil pour des économies d'énergie de l'une, et le potentiel de recherche et de formation public et privé unique en Europe de l'autre devraient aussi directement intéresser les entreprises du territoire. ■


Voir rubrique CONTACTS p.46



La Maison de l'environnement est dotée, entre autres, d'un espace d'exposition permanente.

Nouveaux locaux

Les gendarmes emménagent

Magny-les-Hameaux vient de se doter d'une nouvelle gendarmerie, spécialement conçue pour optimiser le travail de la brigade.

Après quinze mois de travaux, la nouvelle gendarmerie saint-quentinoise, située à Magny-les-Hameaux, a accueilli ses premiers hommes. Jouxtant la Maison de l'environnement, la caserne flambant neuve remplace désormais l'ancienne poste, où les gendarmes étaient installés depuis 1998.
Les nouveaux bâtiments ont été réalisés sur concours, par les cabinets d'architecture versaillais Pierre et Francis Audouin. Ils ont été spécialement conçus pour optimiser le travail de la brigade et répondent aux exigences d'une démarche de Haute qualité environnementale (HQE).

Une opération de 5,4 M€

La gendarmerie, commandée par l'adjudant-chef André Stoltz, accueille aujourd'hui 17 gendarmes. Tous sont logés avec leur famille dans des maisons individuelles (derrière les locaux administratifs), construites en même temps que la caserne. L'opération a coûté plus de 5,4 M€, financés par la Communauté d'agglomération, soutenue par le conseil régional Ile-de-France et l'État, dont les subventions conjointes ont avoisiné les 900 000 €.
Rattachée à la fois à l'arrondissement de Rambouillet et de Versailles, la gendarmerie intervient dans cinq communes : Châteaufort, Toussus-le-Noble, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert-des-Bois et, bien sûr, Magny-les-Hameaux. ■

Téléphonie d'entreprise

Aastra Matra Telecom, nouveau VIP de la Voix sur IP

Née du rachat de l'activité téléphonie d'entreprise d'EADS par le groupe canadien Aastra Technologies, la société Aastra Matra Telecom s'implante sur 6 500 m2 dans l'immeuble Le Gershwin, à Guyancourt. N°2 sur le marché français des PABX (autocommutateurs d'entreprise), cet équipementier souhaite développer à Saint-Quentin-en-Yvelines un centre d'excellence dans le domaine de la voix sur IP. Entretien avec Hugh Scholaert, directeur général.



Hugh Scholaert, directeur général.

SQY Entreprises : Pouvez-vous tout d'abord nous expliquer comment est née, en février dernier, la société Aastra Matra Telecom ?

Hugh Scholaert : Aastra Matra Telecom est effectivement une société nouvelle, créée après le rachat par le groupe canadien Aastra Technologies de l'activité téléphonie d'entreprise d'EADS (ex-Matra, ndlr). Aastra Matra Telecom est donc une filiale d'Aastra Technologies, groupe fondé en 1983 et coté à la Bourse de Toronto.

SQY Entreprises : Quels sont les produits développés par le groupe Aastra Technologies ?

H. S. : Nous sommes un équipementier en télécommunications. Nous développons et commercialisons en particulier des PABX pour les entreprises mais aussi des équipements vidéo numériques, principalement pour le marché américain, ainsi que des serveurs d'accès à distance à Internet.

SQY Entreprises : Que représente aujourd'hui le groupe en termes de chiffre d'affaires, d'effectif et d'implantation ?

H. S. : Aastra Technologies a réalisé en 2004, donc avant le rachat de l'activité téléphonie d'entreprise d'EADS, un chiffre d'affaires de plus de 250 millions de dollars canadiens (environ 160 millions d'euros) et des bénéfices de 24 millions de dollars canadiens (15 millions d'euros). Nous avons une croissance soutenue et une très bonne rentabilité, que peu de sociétés atteignent sur le marché des télécommunications. Nous venons d'ailleurs d'enregistrer le 28e trimestre consécutif de rentabilité, ce qui constitue un record dans notre industrie. Le groupe emploie 1 350 personnes dans près de 20 pays, dont 60 % basés en Europe.

SQY Entreprises : Quelles sont les activités de la société Aastra Matra Telecom ?

H. S. : Aastra Matra Telecom développe et commercialise des systèmes de communication basés sur des technologies innovantes et clés pour la productivité des entreprises telles que la téléphonie sur IP, les centres de contact et les applications unifiées. Nous détenons environ 30 % du marché français des PABX, ce qui nous place en deuxième position. Le siège de Saint-Quentin-en-Yvelines héberge ainsi une importante équipe de recherche et développement, chargée de la conception de la gamme de solutions de téléphonie NeXpan, avec une expertise forte dans le domaine de la téléphonie sur IP et des grands systèmes de communication.

SQY Entreprises : À quel choix stratégique l'acquisition de l'activité téléphonie d'entreprise d'EADS correspondait-elle ?

H. S. : Aastra Technologies s'est implantée en Europe et notamment en

France il y a environ deux ans après le rachat d'une filiale du groupe suisse Ascom. Celle-ci développe et distribue la gamme de PABX Ascotel auprès des PME dans 14 pays européens. N°1 en Suisse et bien placée sur d'autres marchés, cette activité restait faible en France, qui est pourtant l'un des plus importants marchés européens. L'acquisition de l'activité téléphonie d'entreprise d'EADS nous permet donc de nous lancer sur le marché français et de mieux équilibrer notre présence en Europe. De plus, la gamme NeXpan, issue d'EADS, est également très complémentaire des produits Ascotel, puisqu'elle s'adresse principalement aux grandes entreprises.



« Les téléphones deviennent de petits ordinateurs qui transforment la voix en signaux numériques pour les transmettre sur des réseaux de données ».

SQY Entreprises : Que représente la société Aastra Matra Telecom en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs ?

H. S. : Nous ne publions pas les chiffres d'affaires des filiales du groupe. Étant cotés sur le marché canadien, nous sommes très encadrés quant aux informations financières que nous pouvons communiquer sur nos filiales. Ce que l'on peut dire, c'est que nous employons à peu près 300 personnes, dont 140 travaillent dans la recherche et développement. Environ 275 salariés sont à Saint-Quentin-en-Yvelines, et 25 à Douarnenez, en Bretagne.

SQY Entreprises : Où en est aujourd'hui le marché de la téléphonie sur IP ?

H. S. : Notre industrie connaît actuellement d'importants bouleversements technologiques. Supportée



À chaque entreprise sa solution télécom

Positionnée essentiellement sur le marché des télécommunications, Aastra Technologies est en mesure de proposer des produits et des services répondant aux attentes des entreprises de toutes tailles – de la TPE jusqu'aux grandes multinationales – ainsi qu'aux opérateurs télécoms, aux collectivités locales et aux institutions gouvernementales. Sur le marché nord-américain notamment, Aastra Technologies compte parmi ses clients la plupart des opérateurs téléphoniques et certains câblo-distributeurs et diffuseurs de contenu. Parmi ses références prestigieuses, on trouve IBM, Microsoft, la Nasa, les Nations Unies, l'Élysée, l'Assemblée nationale, la SNCF, le Crédit Agricole, la Saur, Total, Dassault, Caisse d'épargne, Banque de France, L'Oréal, la mairie d'Issy-les-Moulineaux, Intermarché, etc.
Sur le marché de la téléphonie d'entreprise, Aastra Technologies compte à ce jour environ 17 millions de lignes installées en Europe et se positionne au 2e rang sur le marché français avec 30 % de parts de marché. 89 % des lignes vendues par Aastra l'ont été sur des PABX évolutifs en IP. Aastra Matra Télécom comptabilise 200 000 licences IP vendues.
Les portefeuilles de produits et de technologies d'Aastra et de l'activité téléphonie d'entreprise issue de EADS Télécom sont complémentaires. Historiquement, Aastra Technologies possède en effet une expertise reconnue sur les petits systèmes, les terminaux et les solutions de mobilité. Quant à l'activité téléphonie d'entreprise issue de EADS Télécom, elle apporte son expérience et son expertise dans les domaines des infrastructures de téléphonie sur IP, de l'intégration de grands systèmes complexes, des réseaux et des centres d'appels. ■



Aastra Matra Telecom s'installe sur 6 500 m² dans l'immeuble Le Gershwin, à Guyancourt, où sont également présents BMW France et une partie des services de la Communauté d'agglomération.

LA TÉLÉPHONIE DU FUTUR

La démocratisation des offres haut débit ainsi que les besoins croissants en termes de mobilité et de convergence tirent vers le haut le marché professionnel de la téléphonie sur IP. En France, selon une étude du cabinet IDC publiée en mars 2005, plus de 24 % des entreprises employant entre 100 et 500 salariés (19 % des sociétés de plus de 50 salariés) envisagent de se convertir à la Voix sur IP au cours de l'année 2005. Un des axes de la stratégie de développement sur le marché de la téléphonie sur IP concerne le respect des standards et en particulier le protocole SIP. Déjà supporté sur les plates-formes NeXspan et Ascotel, ainsi que sur les terminaux IP d'Aastra, SIP permet la convergence des applications multimédia (vidéo, messagerie unifiée, travail collaboratif, gestion de présence) et devrait s'imposer comme le standard de référence des terminaux et interfaces réseaux en IP.

jusqu'ici par des réseaux traditionnels, la téléphonie fait désormais partie de l'informatique. Les téléphones deviennent de petits ordinateurs qui transforment la voix en signaux numériques pour les transmettre sur des réseaux de données. L'équipe saint-quentinoise d'Aastra Matra Telecom est vraiment à la pointe de cette grande évolution technologique. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises achètent des systèmes capables d'utiliser la téléphonie sur IP mais peu utilisent pour l'heure cette fonctionnalité. C'est au cours des deux ou trois ans à venir que notre industrie va vraiment basculer de la téléphonie traditionnelle à la téléphonie sur IP.

SQY Entreprises : Quels sont les avantages concrets de cette solution pour les entreprises ?

H. S. : Les solutions de téléphonie sur IP permettent à nos clients de faire des économies dans leur budget télécom, tant au niveau des coûts opérateurs qu'au niveau des coûts d'infrastructures et d'exploitation (le câblage et l'exploitation étant partagés avec le réseau informatique). Par ailleurs, l'installation téléphonique devient intelligente, grâce à des logiciels qui permettent une interaction entre le poste de travail informatique et le téléphone de l'utilisateur. Par exemple, grâce à des solutions de messagerie unifiées, chaque employé peut consulter ses messages vocaux et ses e-mails à partir de son PC ou de son poste téléphonique. Les gains de productivité ainsi obtenus permettent un retour sur investissement inférieur à un an et une compétitivité plus grande de nos clients.

D'autres solutions comme les centres d'appel multimédia mettent en relation les sites Internet et les centres de contact ; un client visitant le site Internet d'une entreprise pourra ainsi être mis en contact avec le bon interlocuteur, ce qui améliore la relation client. Notre nouveau site est ainsi

entièrement équipé en téléphonie sur IP, comme de plus en plus d'entreprises innovantes en France.

SQY Entreprises : Quels sont vos principaux clients ?

H. S. : Nous développons et commercialisons des équipements, nos clients sont donc des intégrateurs ou des installateurs de solutions télécoms. France Télécom est ainsi un intégrateur et un distributeur de notre gamme de produits. Amec Spie, grand intégrateur français, fait également partie de nos principaux clients, ainsi que les installateurs privés tels que Axians (filiale du groupe Vinci) ou Ineo (filiale du groupe Suez). Par ailleurs, nous avons toujours avec EADS un accord de « fournisseur préféré » pour toute demande de systèmes PABX pour le marché de la défense. La SNCF fait partie de nos rares clients « directs » et dans ce cas, nous sous-traitons l'installation.

SQY Entreprises : Quels sont vos principaux concurrents sur le marché de la téléphonie sur IP ?

H. S. : Nous avons sur ce marché de nouveaux concurrents et en particulier la société Cisco, qui vient du secteur de l'informatique. Mais les fonctionnalités requises dans l'industrie de la téléphonie ne sont pas nécessairement les mêmes que dans l'informatique, ce qui donne un avantage compétitif à des sociétés comme la nôtre dans la compréhension du marché.

SQY Entreprises : Aastra Matra Telecom a décidé de s'implanter sur 6 500 m² dans l'immeuble Le Gershwin, à Guyancourt. Pourquoi ce choix ?

H. S. : Nous avions quatre critères pour le choix des nouveaux locaux destinés à accueillir l'équipe d'Aastra



L'industrie des télécommunications connaît actuellement de grands bouleversements technologiques.



« La téléphonie sur IP permet aux entreprises de faire des économies sur leur budget télécom ».

Matra Telecom. Il nous fallait tout d'abord une surface comprise entre 5 000 et 10 000 m². Nous souhaitions ensuite un immeuble neuf, nécessitant peu de travaux. Nous voulions aussi un environnement équipé de l'air climatisé, un choix un peu « américain » mais aussi lié au fait que nous avons des plates-formes de recherche et développement très importantes dégageant beaucoup de chaleur. Enfin, nous souhaitions que ces locaux soient dotés de faux planchers, là encore une demande un peu « américaine » mais reposant également sur la facilité et la propreté de câblage que procure ce type de solution. Au final, trois immeubles seulement répondaient à l'ensemble de ces critères dans un rayon relativement important autour de Paris, puisqu'il allait jusqu'à Massy. Le fait que ces locaux de Guyancourt étaient très proches de l'implantation précédente d'EADS, dans le parc d'activités du Pas-du-Lac (Montigny), a emporté la décision. Car cette solution convenait à la majorité de nos employés.

SQY Entreprises : Quels sont aujourd'hui la stratégie, les principaux projets et les objectifs prioritaires d'Aastra Matra Telecom ?

H. S. : Il y a deux semaines, nous étions en Bretagne pour le 31ᵉ forum des utilisateurs du NeXpan 6 500. Il réunissait plusieurs grands comptes, comme la SNCF, CIC, Crédit agricole ou Sanofi-Aventis. C'est à l'occasion de cette rencontre que nous avons présenté l'évolution de notre gamme, qui était très attendue par nos clients. Nous avons annoncé le lancement de deux nouveaux produits : le NeXpan 500 et le NeXpan 5 000, qui poursuivent le renouvellement de la gamme Aastra Matra, commencé il y a deux ans avec la nouvelle génération NeXpan. Le NeXpan 5 000, en particulier, devrait révolutionner notre marché car il répond à toutes les demandes des entreprises en matière de migration vers la téléphonie sur IP. Il s'agit d'un système de téléphonie entièrement fondé sur des serveurs IP et pouvant gérer des installations multi-sites de très grande taille, y compris à l'échelle nationale.
Ce que nous voulons créer ici, à Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est vraiment un centre d'excellence dans le domaine de la téléphonie sur IP. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

LEXIQUE

• **Voix sur IP** (ou téléphonie sur IP) : en anglais, *Voice over IP* (VOIP). Cette technologie consiste à numériser la voix pour la faire transiter par le réseau IP (*Internet Protocol*) de l'entreprise. Au lieu de disposer à la fois d'un réseau informatique (pour les données) et d'un réseau téléphonique commuté (pour la voix), l'entreprise peut donc tout fusionner sur un même réseau. D'où une simplification de l'administration du réseau, une réduction des coûts de télécommunication et de nouveaux usages rendus possibles par l'utilisation de données IP par les serveurs téléphoniques et les téléphones eux-mêmes (messagerie, vidéo-conférence…).

• **PABX** (ou PBX) : en anglais, *Private Automatic Branch eXchange* ou *Private Branch eXchange*. Autocommutateur privé (ou central téléphonique) utilisé dans les entreprises, assurant les communications internes entre plusieurs postes et le lien avec l'extérieur. Le sigle PABX IP désigne un autocommutateur capable d'acheminer la voix et les données sur un réseau utilisant le protocole IP.

Immobilier d'entreprise

Buroplus s'agrandit

CFC Développement vient à peine de livrer le quatrième et dernier bâtiment de son opération Buroplus, dans le quartier de la Clef-de-Saint-Pierre à Élancourt, qu'un nouveau chantier – Buroplus 2 – démarre à proximité, en face du siège de Thales.



Des bâtiments spécialement conçus pour les sociétés mêlant activités de bureau et Recherche & Développement.

Comme nous l'évoquions dans le n°40 du *SQY Entreprises* avec l'installation de Segula Technologies au parc d'affaires Val Saint-Quentin à Voisins-le-Bretonneux, l'immobilier d'entreprise a le vent en poupe à Saint-Quentin-en-Yvelines. Ainsi, dans le quartier de la Clef-de-Saint-Pierre à Élancourt, l'opération Buroplus, lancée en 2002 par le promoteur CFC Développement, vient tout juste de s'achever. Le quatrième et dernier bâtiment a été inauguré. Ses 1 600 m² seront occupés dans leur totalité par la société Ametek, spécialisée dans l'instrumentation de mesure (lire encadré ci-dessous).

Situés dans un bel espace paysager, les bâtiments de Buroplus ont été conçus pour une adaptation optimale aux besoins de sociétés mêlant activité de bureau et Recherche-Développement. *« Nos locaux offrent une grande modularité bureaux / laboratoires et sont par conséquent particulièrement adaptés aux sociétés de type bureau d'études »*, explique Didier Wauquiez, directeur du développement du promoteur immobilier. De fait, chaque locataire bénéficie d'une surface indépendante, avec un accès privatif côté bureaux et une porte sectionnelle en partie arrière. Toutes les surfaces disposent également d'un éclairage naturel, ce qui permet un aménagement spécifique selon l'activité de chaque société. Des arguments qui ont séduit Ametek, mais aussi Kawasaki Motors, Sethy, Matra et GDF.

AMETEK REGROUPE SES TROUPES À ÉLANCOURT

Ametek est la dernière société à venir s'installer à la Clef-de-Saint-Pierre, à Élancourt, dans les bâtiments de Buroplus. Le déménagement, qui devrait s'étaler sur toute une année, permettra à l'entreprise de rassembler des activités jusqu'ici réparties sur les sites de Trappes, Montigny-le-Bretonneux et Les Ulis. Spécialisée dans l'instrumentation de mesure (nucléaire, pétrole, semi-conducteurs…) et les activités de métrologie de pointe, Ametek France emploie 35 personnes et vise les 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005.

Le traitement extérieur des bâtiments amélioré

« Tous nos locaux sont aujourd'hui loués », se félicite Didier Wauquiez. Un succès qui a amené CFC Développement à lancer dès 2005 un second chantier, à proximité immédiate, situé juste en face du siège de Thalès. *« Cette seconde tranche de bureaux, qui sera bâtie sur un terrain de 14 000 m², accueillera au moins trois bâtiments, dont le premier sortira de terre en 2006 »*, précise le directeur du développement. Elle reprendra les caractéristiques de Buroplus 1, mais avec un traitement extérieur des bâtiments amélioré, *« en particulier au niveau des toitures, pour leur donner un aspect plus high-tech »*, conclut Didier Wauquiez. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Didier Wauquiez, CFC Développement : *« La 2e tranche de bureaux sera bâtie sur 14 000 m² ».*

Parc d'affaires

Val Saint Quentin : standing et verdure

Le nouveau parc d'affaires du Val Saint-Quentin, à Voisins, a inauguré ses premiers bureaux dans un parc paysager de près de 10 ha. D'ici 2007, 15 bâtiments et un restaurant inter-entreprises devraient voir le jour sur le site.



Les architectes du Val Saint-Quentin, Michel Macary et Luc Delamain, ont conçu le Carrousel du Louvre et le Stade de France – Paris 2012.

Luxe, calme et activité... Telle pourrait être la devise du Val Saint-Quentin, le nouveau parc d'affaires inauguré à Voisins en juin. Situé au cœur d'un parc paysager de 9,5 ha, à l'angle des axes de desserte de la D 91 et de la RD 36, le site devrait offrir d'ici deux ans quelque 44 000 m² de bureaux, répartis en 15 immeubles indépendants de 2 500 à 4 500 m².

Pour l'heure, trois bâtiments totalisant 8 000 m² sont sortis de terre. Le plus grand (3 000 m²) a vu l'installation sur 2 000 m² de l'entreprise Segula Technologies, spécialisée dans le conseil en ingénierie (lire *SQY Entreprises* n° 40, p. 10 à 13). « *Nous sommes en pourparlers avec une autre entreprise pour les 1 000 m² restants* », indique Philippe Watel, directeur du promoteur, Codic France. Ce dernier, qui commercialise ses bureaux à 185 € HT le m², espérait avoir loué la moitié des surfaces disponibles avant cet été. « *Cela nous permettrait de démarrer à l'automne la seconde tranche de travaux, qui comprendra 10 000 m² de bureaux, répartis dans trois bâtiments, ainsi qu'un restaurant inter-entreprises.* »

Un parc d'affaires à l'anglo-saxonne

Directement inspiré du Waterloo Office Park (42 000 m²), référence belge de Codic, le Val Saint-Quentin devrait séduire principalement les sociétés à forte valeur ajoutée, notamment celles spécialisées dans les hautes technologies et les *back offices* des grandes banques nationales. « *Notre parc se distingue par sa qualité architecturale mais aussi et surtout paysagère. C'est un véritable parc d'affaires à l'anglo-saxonne, avec des bureaux pavillonnaires de standing, identiques aux sièges sociaux que l'on peut trouver en centre-ville, mais qui sont ici disséminés dans la verdure* », détaille Philippe Watel.

Dans les bâtiments, signés par Michel Macary et Luc Delamain, de la Société de conception d'architecture et d'urbanisme (Scau), deux architectes de renom auxquels on doit notamment le Carrousel du Louvre et le Stade de France – Paris 2012, priorité a été donnée à la flexibilité et à l'optimisation des espaces. « *Le Val Saint-Quentin offre à la fois des espaces très rentables avec des parties communes qui représentent 12 à 15 % de la surface totale, où l'on n'a pas lésiné sur le confort avec des halls élégants et l'utilisation de matériaux nobles* », ajoute le directeur de Codic France. Le parc arboré, conçu par l'architecte paysagiste bruxellois Jean-Noël Capart, sera un véritable écrin de verdure, avec des parkings discrets dont 60 % en sous-sol. Il est même prévu d'y creuser un étang où les Saint-Quentinois pourront venir pêcher. Durant les heures de bureau, et lorsque le chantier sera achevé, le Val Saint-Quentin sera en effet ouvert à la circulation piétonne afin qu'un maximum de riverains profitent de cette nouvelle coulée verte. ■



Les premiers pas d'un véritable parc d'affaires à l'anglo-saxonne.

Voir rubrique CONTACTS p.46

Convention

Environnement : un programme d'actions pour les PME

La Communauté d'agglomération a signé, le 9 juin dernier, une convention de collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles (CCIV). Objectif : améliorer la situation environnementale des PME/PMI saint-quentinoises. Précisions.



François Deligné et Robert Cadalbert, respectivement 4e vice-président et président de la CA, signent la convention avec Yves Fouchet, 1er vice-président de la CCIV.

Les grands donneurs d'ordre et les clients intègrent de plus en plus la notion d'environnement dans leur acte d'achat. Les constructeurs automobiles, par exemple, exigent à court terme de leurs principaux fournisseurs qu'ils soient engagés dans une démarche environnementale (ISO 14001). Parallèlement, le coût du traitement des déchets, de l'eau et des matières premières ne cesse d'augmenter depuis cinq ans, et cette tendance risque de s'accélérer. Quant à la réglementation, elle devient de plus en plus contraignante. La notion de pollueur-payeur peut même avoir des conséquences importantes sur l'entreprise tant d'un point de vue financier que médiatique, voire juridique... Les PME/PMI ne peuvent plus rester à l'écart de ce mouvement de fond. La prise en compte de l'environnement devient un élément incontournable de la compétitivité des entreprises et de leurs relations avec leurs clients, leurs salariés et leurs fournisseurs.

200 entreprises concernées à Saint-Quentin-en-Yvelines

C'est dans cette perspective que la CCIV a mis en place un programme spécifique à destination des PME-PMI, en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'environnement (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence de l'eau Seine-Normandie, Direction régionale de la recherche, de l'industrie et de l'environnement, Critt Chimie Environnement). Baptisé « Valid'Action Environnement », celui-ci vise d'abord à accompagner les entreprises dans le diagnostic de leur situation environnementale. Il s'agit ensuite de les aider à identifier des actions destinées à améliorer les *process*, avec des gains et des économies à la clé, puis de vérifier également la nécessité de mettre en place un outil de gestion selon le référentiel ISO 14001.

En signant une convention sur le développement durable avec la CCIV, la Communauté d'agglomération a souhaité *« s'engager solidairement dans la mise en œuvre d'une action concrète de développement durable, conciliant croissance économique, protection de l'environnement et solidarité sociale »*, explique Arnaud Comollet, en charge de l'Agenda 21 à la CA. Dans l'agglomération, environ 200 entreprises sont concernées. Des réunions d'échanges et de travail avec leurs dirigeants et responsables environnement sont d'ores et déjà programmées à la Maison de l'entreprise. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

VALID'ACTION ENVIRONNEMENT, MODE D'EMPLOI

Respecter ses obligations réglementaires, repérer et maîtriser ses impacts environnementaux : tels sont les principaux objectifs de la démarche. En six journées réparties sur quatre à six mois – trois journées collectives de conseil et d'échanges par groupe de huit entreprises et trois journées d'accompagnement individualisé sur site – ce programme revendique en moyenne un gain immédiat de 20 %, généré par une meilleure gestion de l'environnement (déchets, matières premières…). Trois cents entreprises des Yvelines et du Val d'Oise l'ont déjà expérimenté avec succès.

Recherche

Conduite automobile : Renault et le CNRS font labo commun

Pour étudier le comportement du conducteur, les ingénieurs et les installations du Technocentre Renault (Guyancourt) seront associés à une trentaine de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique, le CNRS.



Le Technocentre va héberger le nouveau Laboratoire de perception et contrôle du mouvement en environnement virtuel (LPCMV).

Comment penser les tableaux de bord et les commandes pour aider efficacement un conducteur à appréhender la vitesse ou une situation complexe ? Pour répondre à cette question, Renault s'est doté d'une série d'outils. Monté sur vérins et piloté par ordinateur, le simulateur de conduite dynamique Ultimate, opérationnel depuis fin 2004, peut reproduire toutes sortes de situations tandis que les réactions du testeur sont soigneusement observées. Elles servent aussi à mettre au point des suspensions ou des équipements variés.

D'autres installations du Technocentre sont fonctionnelles depuis plus longtemps, comme le simulateur d'éclairage et la salle de réalité virtuelle, à l'intérieur de laquelle un écran de 4 m par 3 montre un habitacle complet, que les cobayes humains contemplent en trois dimensions, par exemple pour valider des choix de formes et de couleurs.

Un outil pour la science

Comment la vitesse, l'accélération ou le freinage sont-ils perçus ? Quel type de raisonnement est-il mis en œuvre pour analyser rapidement une situation inattendue ? Ces questions intéressent aussi des équipes de scientifiques du CNRS, attachées au Département des sciences de la vie.

Désormais, ingénieurs et chercheurs travailleront ensemble au sein d'un laboratoire commun basé au Technocentre, le Laboratoire de perception et contrôle du mouvement en environnement virtuel (LPCMV). Les recherches porteront, entre autres, sur les sensations liées au déplacement, la perception de l'habitacle ou l'utilisation du tableau de bord.

Un autre objectif étant d'améliorer les simulateurs eux-mêmes, pour passer à une deuxième génération de simulateurs où la personne se sentira dans des conditions encore plus proches du réel. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Création d'entreprise

Talents 2005 : les lauréats récompensés

C'est le 13 juin dernier, dans les locaux de la Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest, à Saint-Quentin-en-Yvelines, qu'ont été remis les prix de la 7e édition du concours Talents, organisé par les Boutiques de gestion d'Ile-de-France et soutenu par la Maison de l'entreprise, la Caisse d'épargne, France Active, la Fondation Macif, le Crédit Municipal de Paris et l'AGEFIPH. Ce concours récompense des créateurs d'entreprises pour l'exemplarité et l'originalité de leur projet. Chaque lauréat a reçu un prix de 1 000 à 1 500 €.



- **Innovation technique et technologique :** Michaël Carré, Medialis (technologies pour la communication, la sécurité et le confort des personnes âgées et handicapées)
- **Artisanat et commerce :** Bruno Toupry, Atelier du Nombre d'or (dorure sur bois)
- **Economie sociale et solidaire :** Olivier Massicot, association Mama Nature (sensibilisation aux problèmes écologiques de l'Amérique du Sud)
- **Services :** Nicole Tardy, ANM Services (accueil et assistance dans les aérogares des passagers valides, malentendants, non-voyants et handicapés)

Importations

Automobil-Eclerc : le pari du hard-discount

Michel Leclerc a inauguré le 4 juin à Trappes une centrale d'achat automobile ainsi qu'un point de vente ouvert au public. Une nouvelle force de frappe pour l'enseigne, qui commercialise à prix cassés des véhicules neufs importés de différents pays.



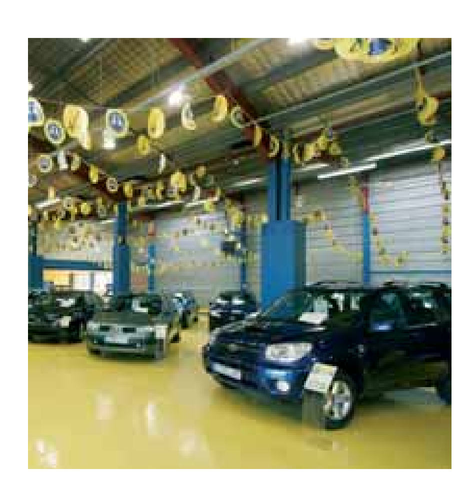
L'enseigne souhaite disposer à Trappes d'un stock permanent de 250 à 300 véhicules neufs.

En 2003, Michel Leclerc – frère d'Édouard, le créateur des hypermarchés Leclerc – lançait son enseigne, Automobil-Eclerc. Le concept : la vente à moindre coût de voitures importées de différentes marques. Aujourd'hui, le succès commercial reste assez mitigé, l'enseigne constituant progressivement son réseau à travers la France et butant sur des problèmes d'approvisionnement. Mais l'entrepreneur reste convaincu de la pertinence de son pari automobile.

Pour preuve, il vient de vendre son enseigne Roc'Eclerc et son réseau de 320 points de vente dans le domaine des pompes funèbres afin d'investir dans la création d'une centrale d'achat automobile baptisée Cadrent. Installée dans la zone des Bruyères à Trappes, elle dispose d'un budget prévu pour l'opération de 4,7 millions d'euros pour l'achat du terrain (11 000 m²), du bâtiment (4 500 m² couverts) et d'un stock permanent de 250 à 300 véhicules neufs en provenance de Pologne, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de Roumanie.

Des remises de 20 à 30 %

À côté de cette plate-forme de stockage, un point de vente baptisé Auto Maxi Discount a ouvert au public. Selon notre confrère *autoactu.com*, le 3 juin, veille de l'ouverture du *showroom*, des camions livraient des Suzuki Jimny en provenance d'Espagne, proposés à – 30 % dans une publicité annonçant l'ouverture du magasin. On y trouvait également



des Scénic neuves (d'avril 2004) achetées à un *broker* estonien et stockées depuis plusieurs mois à Palma de Majorque.

À ce jour, le réseau Automobil-Eclerc compte 26 franchisés dans l'Hexagone. L'enseigne propose des véhicules neufs vendus de 20 % à 30 % moins chers que le prix catalogue, ce qui correspond à des prix d'achat remisés autour de 30 % à 40 %, la marge du franchisé étant de 8 %. Les *royalties* versées à l'enseigne sont de 0,8 % pour toutes les voitures vendues par le distributeur (y compris celles qu'il se procure seul) et 1,5 % pour celles achetées à la centrale. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS PROGRESSENT EN ILE-DE-FRANCE

Avec 137 décisions d'investissement en 2004 (contre 119 en 2003) et près de 5 000 emplois annoncés (contre 4 000 en 2003), l'Ile-de-France connaît sa meilleure performance de ces cinq dernières années en termes d'accueil de projets industriels et de services étrangers. Une performance d'autant plus significative que le nombre d'investissements a baissé en 2004 dans l'ensemble de la zone euro. Il convient toutefois de signaler que le fort accroissement des emplois concerne principalement des emplois menacés et sauvegardés suite à un rachat par une entreprise étrangère, même si les créations représentent toujours 76 % du total des projets d'investissements. Le recul de la part des investissements américains s'est poursuivi en 2004 même si ceux-ci représentent toujours 32 % du total. Arrivent ensuite l'Allemagne (13,9 %), la Grande-Bretagne (10,2 %), le Japon (9,5 %) et la Suède (5,8 %).

Journée de l'entreprise

Le sport et les valeurs à la une

Autour d'un déjeuner-débat sur les retombées économiques des Jeux olympiques, plusieurs conférences sur les valeurs des entreprises ont rythmé, le 24 mai dernier, la 4e Journée de l'entreprise.



Déjeuner-débat avec Etienne Thobois, directeur de la planification et des sports de Paris 2012.

Quarante milliards d'euros. Tel est l'enjeu économique des Jeux olympiques. Selon une étude réalisée pour le GIP Paris 2012 par le Boston Consulting Group, la période de préparation des JO (2005-2012) se traduirait par l'injection de 6 milliards d'euros dans l'économie française et la création de 60 000 emplois. Quant à la période post-olympique (2012-2019), elle génèrerait 35 milliards d'euros de retombées économiques et la création de 42 000 emplois pérennes. Sans compter l'effet multiplicateur de l'argent injecté dans l'économie locale et l'effet « enthousiasme » qui pousserait les ménages à consommer. Le tourisme (et donc l'hôtellerie-restauration et le commerce de proximité), le BTP et l'économie du sport seront des secteurs bénéficiaires.

Ces données chiffrées, présentées lors de la 4e Journée de l'entreprise par Étienne Thobois, directeur de la planification et des sports de Paris 2012, devant un parterre de décideurs saint-quentinois, situent l'importance de l'événement.

Dynamiser le territoire

Rappelons aussi qu'après le Mondial 98, la Seine-Saint-Denis a réussi, entre 2000 et 2003, à créer près d'un million de m^2 de bureaux et à attirer près de 800 entreprises.

Dans ce contexte, l'engagement des élus de la Communauté d'agglomération (CA) dans la candidature de Paris 2012 est limpide. *« L'objectif est de créer de la dynamique sur le territoire »*, explique Robert Cadalbert, président de la CA. *« Le projet olympique présente l'avantage de donner vie en dix ans à des projets qui auraient pris trente ans normalement »*, souligne en écho Étienne Thobois. L'implication des chefs d'entreprise se traduit déjà dans le partenariat public-privé conclu autour des projets de construction des futurs équipements sportifs, dont le vélodrome, qui devrait sortir de terre quelle que soit la décision du CIO le 6 juillet.

Autres temps forts de cette journée : deux conférences sur les valeurs des entreprises, menées par François-Marie Pons, directeur associé du cabinet de conseil Inergie, et par Bernard Ollagnier, président de BCMI, office euro-américain d'intelligence culturelle. De ces deux exposés particulièrement riches, deux idées sont particulièrement ressorties : les valeurs énoncées doivent être rendues concrètes, et le management doit les illustrer de manière exemplaire. À méditer. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

CRÉATION ET JEUNES ENTREPRISES : LES LAURÉATS 2005

La Journée de l'entreprise a donné lieu à la remise des prix du 6e concours de la création et des jeunes entreprises. Sept dossiers sur 60 ont été primés, se partageant près de 20 000 €.



- Porteurs de projet :
- **Médiatech :** conception, fabrication de solutions techniques pour l'analyse ou l'enrichissement de programmes audio ou multimédia
- **Kalis :** SSII
- **Panorama France :** pose de films plastiques contre les effractions sur vitres de bâtiments et véhicules

- Jeunes entreprises :
- **Optis Concept :** agence commerciale spécialisée dans l'optique de précision
- **Sysaxe :** agence de communication et d'organisation d'événements
- **AMC :** aménagement intérieur de cuisines et salles de bains
- **SAS Saint-Quentin bien-être :** institut de beauté

Fiscalité

De nouvelles mesures pour la transmission d'entreprise

On estime aujourd'hui à 500 000 le nombre de chefs d'entreprise âgés de plus de 50 ans qui pourraient passer la main d'ici dix ans… État des lieux des nouvelles dispositions légales destinées à favoriser la reprise d'entreprises.

Depuis dix ans, la part des reprises dans les créations d'entreprises est en baisse constante et régulière. Elle n'était plus que d'une reprise pour cinq créations pures en 2003, contre une reprise pour trois créations et demi dix ans plus tôt. Les entreprises transmises ont pourtant des atouts importants à faire valoir, dont bien sûr leur pérennité. Elles affichent d'ailleurs un taux de survie supérieur à celui des entreprises créées : moins de 10 % d'entre elles mettent la clef sous la porte avant leur premier anniversaire, contre 16 % des sociétés créées ex nihilo. Après cinq années, 59 % des reprises de l'année 1998 étaient encore en activité, contre 49 % des entreprises nouvelles. Malgré ces chiffres favorables, la reprise n'a donc pas les faveurs des chefs d'entreprise, pour des raisons administratives mais surtout financières.



Un projet de loi bientôt soumis au Parlement

À travers la loi d'initiatives économiques du 1er août 2003, le gouvernement a adopté des mesures visant à faciliter la transmission des entreprises. Concrètement, les dispositions prévoient quatre aménagements majeurs. D'abord, si le chiffre d'affaires de l'entreprise cédée est inférieur à 250 000 €, comme c'est le cas dans neuf cas sur dix, l'impôt sur les plus-values de cession est totalement exonéré. Pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur, il est possible, sous certaines conditions et en préparant la transmission de l'entreprise, de diminuer de façon significative l'impôt sur les plus-values de cession. Ensuite, dans le cas d'une cession d'une entreprise estimée à moins de 300 000 € à l'un de ses salariés, celui-ci est totalement exonéré d'impôt sur les donations. Troisième point, le financement d'une reprise d'entreprise par un prêt permet au repreneur de déduire de l'impôt sur le revenu les intérêts d'emprunts jusqu'à 5 000 € par an. Enfin, en cas de donation en pleine propriété des titres de société ou d'actifs d'une entreprise individuelle, il est possible, dans certaines conditions, de bénéficier d'une exonération partielle des droits de mutation. Mais le gouvernement ne compte pas en rester là. Un projet de loi Jacob – du nom du récent ministre délégué aux PME – a été présenté en conseil des ministres le 13 avril dernier et devrait bientôt être soumis au Parlement. Le texte prévoit notamment une augmentation de 50 à 75 % de l'abattement fiscal sur les transmissions, la création d'un tutorat pour les repreneurs et une prime pour inciter le cédant à transmettre son entreprise plutôt que la fermer. Ces mesures visent à tenter de préserver un secteur générateur de milliers d'emplois, souvent indispensables aux équilibres économiques locaux. ■

Pour tout renseignement,
contactez la Maison de l'entreprise
au **01 39 30 51 30**

Bienvenue à Saint-Quentin-en-Yvelines

Bienvenue à toutes les entreprises qui ont choisi de s'installer ou de pérenniser leur présence à Saint-Quentin-en-Yvelines au cours des deux derniers mois.

DOW AGROSCIENCE

Dow Agroscience, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de produits phytosanitaires, va installer en septembre le siège social de sa filiale française sur plus de 1 000 m² dans l'immeuble Le Campus, à Montigny.

TELEPERFORMANCE

L'arrivée de la société Téléperformance, leader français de l'outsourcing des centres d'appel, est annoncée dans l'Immeuble Renaissance, à Guyancourt. Un emménagement qui, après celui de Bouygues (sur 939 m²), bouclera l'occupation de l'Immeuble Renaissance, situé en face du Gershwin, lui aussi complet après l'arrivée d'Aastra Matra Telecom.

DTZ

Le groupe DTZ, conseil international en immobilier d'entreprise, ouvre une agence à Saint-Quentin-en-Yvelines, sur 80 m², dans la ZA du Buisson de la Couldre, à Trappes. Avec quelque 8 000 salariés dans le monde, DTZ est fortement implanté en Europe, ainsi qu'en Australie, Nouvelle-Zélande et sur les marchés asiatiques (Hong-Kong, Chine, Taiwan, Inde Japon, Singapour). Avec 17 bureaux, dont 5 Ile-de-France et 12 en régions, DTZ Jean Thouard, la filiale française, développe quatre pôles de compétence : transaction, expertise, conseil aux investisseurs et aux utilisateurs.

DURR SYSTEMS

La société Dürr Systems, qui compte parmi les principaux fournisseurs d'installations de peinture en particulier pour l'industrie automobile, va s'installer sur 3 500 m² dans l'Immeuble Krebs à Montigny.

LAMECO

Leader mondial de la fabrication des matériaux laminés (pour Airbus, Boeing, TGV, Eurocopter) et installée jusqu'ici à Buc, Lameco a choisi de s'implanter dans le Parc d'Activités de Pissaloup, à Trappes, sur une surface de 3 500 m². Ce terrain va accueillir le siège social de cette entreprise, qui compte aujourd'hui 20 salariés et prévoit 5 embauches sur le nouveau site.

ASMODEE

La société Asmodee, spécialisée dans l'édition de jeux (de cartes, de société, de rôles) et jusqu'ici installée à Buc, emménage mi-juillet à Voisins sur 3 000 m², dont près de 2 000 m² d'entrepôts. Cette entreprise compte entre 15 et 20 salariés.

VIAPARK

La société Viapark, spécialisée dans l'entretien des espaces verts et installée jusqu'ici à Coignières, a emménagé en avril dernier dans la ZA de Trappes - Elancourt sur 724 m².

ET AUSSI...

De nombreuses autres entreprises ont choisi de s'installer à Saint-Quentin-en-Yvelines depuis le début de l'année. Tour d'horizon non exhaustif.

L'immeuble L'International, à Montigny, accueille Adecco Travail Temporaire (100 m²), Ebiznext (60 m²), Folex (148 m²) et Mission Intérim (41 m²). Outre Dürr Systems, Le Krebs, également à Montigny, enregistre l'arrivée de Gazocéan (990 m²). L'immeuble Le Campus, avant l'emménagement de Dow Agroscience, héberge désormais Giat Industries (217 m²) et Montavista Software (205 m²), tandis que La Poste (451 m²) et Le Cercle Ingénierie (79 m²) s'implantent à Central Gare. MeilleursTaux.com (95 m²) choisit La Diagonale Nord, Opac 94 Sarepa (293 m²), Le Florestan, et Oppida (217 m²), Espace Ouest. France Télécom Câble (146 m²) et Cours Galien (89 m²) s'implantent dans l'immeuble Edison, à Guyancourt, l'Association CIRP (95 m²) optant, quant à elle, pour Le Québec, également à Guyancourt. A Voisins, on enregistre l'implantation de Maxim (413 m²) au Nordile, de Olho (64 m²) aux Portes de Voisins et de Larocque et Delamain (106 m²) à La Bretonnière. Micro Mailing Express (114 m²) s'installe dans l'immeuble Loire, à Trappes.

Et les autres...

Arc en Ciel (68 m², Trappes) ; Association des Paralysés de France (82 m², Voisins + 49 m², Magny-les-Hameaux) ; Belladjou (103 m², Trappes) ; BIP Groupe (836 m², Trappes) ; Body Home Fitness (900 m², Montigny) ; Cassy (265 m², Voisins) ; Clip (980 m², Montigny) ; Controlsys (110 m², Voisins) ; Crédit Foncier (303 m², Montigny) ; CWS (1 400 m², Trappes) ; Digit Access (121 m², Voisins) ; El Gecko (23 m², Trappes) ; Elypsal (157 m2, Guyancourt) ; Encodjo (93 m², Trappes) ; Eurodoc (1 168 m², Guyancourt) ; Exprimm (940 m², Guyancourt) ; Flection France (145 m², Magny-les-Hameaux) ; Infos France (1 380 m², Montigny) ; Innolub (16 m², Trappes) ; Molex Automotive (110 m², Montigny) ; Nepton Médical (38 m², Trappes) ; Objet Line (362 m², Trappes) ; Panorama France (267 m², La Verrière) ; SDIS 78 (1 541 m², Trappes) ; Service d'incendie et de secours des Yvelines (1 532 m², Trappes) ; TIE (220 m², Trappes).

Tendances

Gestion du parc auto : de la LLD à l'externalisation

En quête de maîtrise des coûts, les entreprises ont de plus en plus recours à la location longue durée (LLD) pour financer leur flotte automobile. Cette solution s'accompagne de services complémentaires comme l'entretien, l'assurance ou la gestion du carburant. Exemples et témoignages.



Aujourd'hui en France, plus d'une voiture neuve sur trois est livrée à une entreprise. Soit chaque année près de 900 000 véhicules particuliers et utilitaires légers. Ce seul bilan chiffré suffit à mesurer l'enjeu que représente, pour les constructeurs, le marché des sociétés. D'autant que celui-ci affiche une progression de 10 % entre 1999 et 2003, tandis que les ventes aux particuliers régressent de 6 % sur la même période. Les chiffres de 2004 s'inscrivent dans cette tendance, avec une hausse de 5 % par rapport à 2003. Le parc global des entreprises, des administrations et des collectivités locales est aujourd'hui estimé à plus de 4 millions de véhicules.

Aujourd'hui en France, plus d'une voiture neuve sur trois est livrée à une entreprise.

L'essor de la LLD

Dans ce contexte, la location longue durée (LLD) séduit un nombre croissant d'entreprises. Cette formule de financement consiste à mettre à la disposition d'une société un ou plusieurs véhicules en contrepartie de loyers, sur une période déterminée et pour un kilométrage précis. Chaque contrat peut être complété par des services complémentaires : maintenance et assistance, remplacement des pneumatiques, gestion du carburant, véhicule de remplacement, assurance et gestion des sinistres… Et l'on parle de loyers « tout compris », de « *full service* », de « *package global* » et de « voiture sans souci ».

Pour l'entreprise, le choix de la LLD apporte un certain nombre d'avantages, au premier rang desquels la prévision et la maîtrise des coûts, via un budget mensuel connu à l'avance, intégrant éventuellement toutes les dépenses liées à l'usage du véhicule. De plus, ces loyers sont intégrés aux charges des entreprises. Deuxième intérêt : la réduction du temps consacré à la gestion des véhicules. Cette solution est un premier pas vers l'externalisation totale ou partielle de la gestion du parc automobile. Elle garantit également, pour les utilisateurs, la mise à disposition de véhi-



La succursale Citroën de Trappes vend beaucoup d'utilitaires deux places.



Adoptée par la majorité des grandes entreprises, la LLD est aujourd'hui en plein essor dans les PME.

cules neufs et bien entretenus. Résultat : ce mode de financement est aujourd'hui le plus répandu en France. En 2003, plus de la moitié des véhicules professionnels mis à la route étaient en LLD. Le nombre de véhicules ainsi financés a doublé en huit ans, atteignant aujourd'hui plus de 1,1 million.

« *Adoptée par la très grande majorité des grandes entreprises, la LLD est aujourd'hui en plein essor dans les PME-PMI*, confirme Jean-Marc Franchaise, responsable ventes sociétés et administrations de Peugeot Soveda, à Montigny. *Cette solution permet de passer les loyers en charges, d'obtenir un coût linéaire et ce sans avoir à se soucier de la revente des véhicules ni même de leur entretien si l'on souscrit un contrat de maintenance.* » Cette concession Peugeot compte parmi ses clients un certain nombre d'entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines, notamment la Banque Populaire Val-de-France et une filiale de Sodexho.

Grands comptes, PME et TPE

« *Historiquement, les grands comptes ont été les premiers à se tourner vers la LLD*, explique David Benisty, porte-parole du loueur Arval (filiale de BNP Paribas). *Aujourd'hui, environ 70 % des entreprises de plus de 1 000 salariés ont recours à ce mode de financement. Puis les PME de 10 à 1 000 salariés ont commencé à s'y intéresser et, actuellement, autour de 30 % d'entre elles ont franchi le pas. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, la part de la LLD est encore cantonnée à 10 % mais elle se développe, notamment auprès des petites entreprises de BTP. Cette solution permet aux entreprises de gagner du temps et de ne pas immobiliser de l'argent. Même si les Français restent attachés aux notions d'acquisition et de propriété, ces freins sont en train d'être levés. Car avec la LLD, on paye l'utilisation des véhicules et uniquement l'utilisation.* »

« *Les grands comptes optent à plus de 80 % pour la LLD mais aussi pour le fleet management (ou gestion pour compte d'autrui, l'entreprise externalisant la gestion de ses véhicules indépendamment du financement)*, précise Eric Trelet, directeur commercial d'ALD Automotive (filiale de la Société Générale). *Au sein des PME, la LLD progresse et tend à devenir majoritaire. Les TPE, elles, continuent de privilégier le crédit-bail.* »

« *Le crédit-bail garde la préférence des petites entreprises car celles-ci restent attachées à la notion de propriété*, confirme Philippe Lamboray, responsable des ventes aux entreprises de Citroën Trappes. *Au contraire de la LLD, pour laquelle il s'agit de restituer le véhicule au bout d'une certaine durée et d'un certain kilométrage prévus dans le contrat, le crédit-bail permet au bout de trois à cinq ans de saisir l'option d'achat. C'est ce que font encore la plupart des responsables de petites entreprises.* »

CONSTRUCTEURS ET BANQUES SE PARTAGENT LE MARCHÉ

Deux grands types d'intervenants se partagent l'essentiel du marché de la LLD : les filiales financières des constructeurs (Diac pour Renault, Crédipar pour PSA Peugeot Citroën, Ford Lease pour Ford…) et les loueurs, filiales d'établissements bancaires (Arval pour BNP Paribas, ALD Automotive pour la Société Générale…).

Les premiers mettent en avant la garantie automobile d'un constructeur, la proximité du réseau et la confiance technique. Les seconds proposent la garantie financière d'une grande banque et une offre multimarque. Mais sur le terrain, ces concurrents sont aussi des partenaires : les loueurs s'appuient sur les constructeurs pour répondre à leurs clients, signant avec ces derniers des protocoles pour la livraison et l'entretien des véhicules. La gestion des flottes repose souvent sur une relation tripartite entreprise-loueur-constructeur.

Parmi les principaux acteurs du marché figurent aussi GE Fleet Services, filiale de General Electric, Lease Plan, loueur multimarque racheté par le groupe Volkswagen en 2004, et Parcours, leader des loueurs indépendants en France.



Philippe Lamboray cite l'exemple d'une petite société de BTP récemment installée à Saint-Quentin-en-Yvelines. Auparavant adepte de l'achat comptant, elle vient d'adopter le crédit-bail avec contrat de maintenance associé pour ses trois nouveaux véhicules (deux Berlingo pour les ouvriers et un Jumpy pour l'électricité). Autre exemple, une agence immobilière vient d'opter pour le crédit-bail pour les sept C3 qu'elle vient d'acquérir.
La succursale Citroën de Trappes s'occupe des PME-PMI ayant un parc de moins de 10 véhicules et vend beaucoup d'utilitaires de deux places assises, avec récupération de TVA. Les flottes plus importantes, comme celles des sociétés saint-quentinoises Tyco Electronics, Danfoss ou Ascenseurs Soulier, sont traitées en direct par le département des ventes sociétés du siège.



Services compris

Comme le souligne David Benisty (Arval), les entreprises tendent de plus en plus à confier à un même partenaire externe le financement et des services associés, comme la maintenance et l'entretien, l'assurance, le véhicule de remplacement, l'assistance, la carte carburant, la télématique embarquée et même des rapports Internet concernant la situation du parc de l'entreprise.
Les entreprises tendent à se recentrer sur leur métier et cherchent à externaliser, au coût le plus intéressant, la gestion de leur parc automobile. Une externalisation qui peut se faire, dans une première étape, de manière partielle, via l'interface d'un responsable de parc… Puis, dans une deuxième phase, elle peut être plus poussée, le loueur étant en contact direct avec les utilisateurs. *« Avec la LLD, nous proposons au client un système d'alerte sur l'entretien et les risques éventuels de dépassement kilométrique par rapport au contrat,* précise également Eric Trelet (ALD Automotive). *Dans le cas d'une externalisation complète, nous restituons l'information via un réseau extranet qui donne au client une vision synthétique de la situation de son parc. »*
« Dans les entreprises de 1 à 50 salariés, avec 10 à 20 véhicules en parc, le chef d'entreprise décide généralement lui-même, et le choix des produits est le critère déterminant, souligne de son côté Jean-Marc Franchaise (Peugeot Soveda). *Dans les grandes entreprises, la décision revient au directeur financier et au responsable de parc. Et le loyer devient généralement le paramètre le plus important. Chaque société utilise souvent plusieurs prestataires. L'une d'entre elles dispose par exemple d'un parc de 26 voitures, et travaille avec 5 loueurs et 3 constructeurs ! »*

Conseil et écoute client

« Les véhicules d'entreprise sont des outils de travail, explique Christian Besnard, chef des ventes sociétés de Renault Saint-Quentin-en-Yvelines. *Ils doivent être performants en permanence. Les clients, surtout en région parisienne, sont particulièrement attentifs aux questions de temps et de planning. Ils nous demandent d'être réactifs, d'apporter rapidement la meilleure réponse en termes de mobilité. Notre objectif est donc de proposer aux clients sociétés un service sur mesure. Nous avons un site dédié aux entreprises, pour la vente et l'après-vente, aux Gâtines à Plaisir, avec de fortes capacités de parking. Ce service permet à nos clients de gagner du temps pour l'entretien. La livraison des véhicules est également assurée dans les meilleures conditions, avec un système de jockeys. »*





Renault et Peugeot proposent à Saint-Quentin des services dédiés aux sociétés.

Comme le fait remarquer Philippe Lamboray (Citroën Trappes), la vente se joue de plus en plus sur une notion de conseil et autour d'éléments complémentaires au financement des véhicules.
« Il s'agit de faire de la qualité client, d'apporter des produits nouveaux, des programmes de fidélisation, estime Eric Trelet (ALD Automotive). *Le traitement spécifique des VIP et notamment des cadres dirigeants, qui n'ont pas le même coût horaire pour l'entreprise, est également une vraie question… Aujourd'hui sur ce marché, au-delà des produits, c'est l'écoute client qui fait la différence. »* ■

L'exemple d'une grande entreprise

Une prestation sur mesure

Dans cette grande entreprise implantée à Saint-Quentin-en-Yvelines, une cellule interne, dédiée à la gestion d'un parc automobile de 6 000 véhicules, assure les relations avec les utilisateurs. Outre le financement et quelques services associés, le loueur Arval met en place des process spécifiques et se concentre sur le conseil.



La gestion du parc automobile d'une entreprise peut faire l'objet d'un pilotage très fin.

Implanté à Saint-Quentin-en-Yvelines, cette grande entreprise (qui a préféré ne pas être citée) gère un parc d'environ 6 000 véhicules, financés en LLD, dont 2 100 avec le loueur Arval. Ces derniers sont à 90 % des véhicules utilitaires et à 90 % de marques françaises (Clio Société, 206 Société, Trafic, Master, Boxer…).

La société est dotée en interne d'une cellule dédiée à la gestion du parc auto et au service des utilisateurs finaux des véhicules de l'entreprise. Elle référence les fournisseurs, choisit les modèles et gère les véhicules. Le financement, l'entretien et le remplacement des pneumatiques constituent la base des prestations externalisées auprès d'Arval, les services liés au carburant, à l'assurance et aux véhicules de remplacement étant gérés en direct.

« *La transparence des coûts globaux et le conseil sont des axes très importants de notre prestation* », souligne Régis Masera, commercial d'Arval en charge du dossier de ce client.

L'achat des véhicules est réalisé à partir d'un réseau de concessionnaires privilégiés préconisé par le client. Arval met ensuite les véhicules à disposition, en prenant éventuellement en charge l'immatriculation. C'est ensuite la cellule parc auto qui remet les véhicules aux utilisateurs.

Le souci du développement durable

« *Il s'agit d'abord pour Arval de s'intégrer à cette structure interne, de répondre à des applications spécifiques et de mettre en place des process sur mesure, calqués sur l'organisation du client, qu'il s'agisse d'outils informatiques ou de procédures de traitement des commandes par exemple* », explique Régis Masera.

Contrairement à la tendance, constatée dans la plupart des grandes entreprises, à la réduction du nombre de modèles accessibles aux salariés, la cellule parc auto de cette société vise à proposer le maximum de véhicules présents sur le marché. D'où un référencement très important des constructeurs, avec une prédominance des marques françaises mais aussi une ouverture sur d'autres marques. « *Ici, l'utilisateur final va même pouvoir choisir le type de finition qu'il souhaite* », précise Régis Masera.

Dans ce contexte, Arval a également un rôle d'orientation stratégique sur les modèles les plus intéressants en termes de sécurité ou de consommation de carburant. Ce rôle de conseil se traduit notamment par une étude sur la gestion du risque routier, l'analyse des sinistres permettant de définir un certain nombre d'actions à mettre en place. La visibilité à moyen terme de la revente des véhicules ainsi que toutes les questions de développement durable et de réduction de la pollution font également partie des thèmes sur lesquels l'entreprise et Arval réfléchissent ensemble. ■

Les attentes des PME

Une assistance au quotidien

Leader des loueurs indépendants dans l'Hexagone, Parcours appuie son développement sur des unités opérationnelles implantées sur l'ensemble du territoire et gérant l'ensemble des prestations associées à la LLD. La preuve avec deux entreprises des Yvelines, Cyborg et Alaris Medical.



De plus en plus de PME cherchent à maîtriser les coûts liés à leur flotte automobile.

La société Cyborg (170 collaborateurs et 20 M€ de chiffre d'affaires annuel) est leader dans l'intégration de logiciels de gestion Sage, ERP Adonix et SAP. Au total, l'entreprise gère environ 80 véhicules, pour l'essentiel des Clio VU destinées aux consultants, des Mégane VP pour les commerciaux et des véhicules de type Passat ou 407 pour les membres de la direction. Depuis sa création en 1987, Cyborg est adepte de la LLD. « *Il est impératif de contenir cette source de coûts et d'anticiper le budget*, explique Stéphanie Dubois, responsable des partenaires, en charge de la flotte au cours des quatre dernières années. *De plus, le renouvellement régulier des véhicules fait bénéficier nos collaborateurs des évolutions proposées par les constructeurs. Il est important d'avoir un véhicule toujours aux normes, plus sécurisé et de meilleur confort.* »

En 2003, Cyborg change de prestataire. Motif : un service insuffisant. « *Notre loueur actuel, Parcours, nous assiste au quotidien, que ce soit pour les questions liées à l'utilisation du véhicule ou pour des incidents plus importants.* » Quand Stéphanie Dubois a pris en charge la flotte en 2000, le taux d'accidents était anormalement élevé. Son premier chantier a été de proposer une charte (plébiscitée) du conducteur, avec à la clé un bonus pour bonne conduite en cas d'absence de sinistre responsable au bout d'un an.

Réactivité et souplesse

Alaris Medical, entreprise américaine qui produit des solutions de sécurité pour la perfusion intraveineuse (pompes à perfusion et pousse-seringues notamment) distribuées dans l'Hexagone par sa filiale française Alaris Medical France SA, dispose d'un parc de 21 véhicules pour… 26 salariés. Commerciaux, techniciens et responsables de l'entreprise disposent tous d'un véhicule en LLD. « *Il s'agit plutôt de véhicules haut de gamme*, précise Nathalie Ferreira, responsable du service comptable et en charge du parc auto. *Ce que j'attends d'un prestataire ? Réactivité et souplesse… De la réactivité dans les réponses à mes questions ou face aux problèmes des conducteurs. Chez Parcours, j'ai un interlocuteur unique, ce qui fait gagner du temps. Et de la souplesse pour que le service s'adapte à nos besoins, en proposant des prestations comme les véhicules de remplacement (option que nous avons prise) ou l'assurance (que nous n'avons pas prise). Autre exemple : au moment d'une révision, on vérifie le kilométrage. Si le véhicule a roulé moins ou davantage que ce que prévoit le contrat, payé sur 24 mois mais déterminé par le kilométrage mensuel, nous ajustons immédiatement sauf en cas de raison exceptionnelle. Parcours nous fournit également une facture par centre de coût, ce qui m'évite quelques calculs.* »

Pourtant, aucun « contrat longue durée » avec le loueur : à chaque nouveau véhicule, Alaris Medical fait établir un devis à différents prestataires. ■

Installation

KPMG Entreprises choisit Saint-Quentin

KPMG, le premier cabinet français d'audit et d'expertise comptable, vient d'installer en plein cœur de l'agglomération un bureau de son département Entreprises. Objectif : se développer au cœur du bassin économique de l'Ouest francilien.



Clément Fruchard, associé KPMG : ***« Nous souhaitons développer une approche spécifique pour les entreprises d'ingénierie et de haute technologie ».***

Le 14 juin dernier, Robert Cadalbert, le président de la Communauté d'agglomération, inaugurait les nouveaux locaux de KPMG Entreprises, département de KPMG SA, dans l'immeuble Plein Centre (Montigny). Depuis le 20 mars, les 20 membres de l'équipe du secteur Ouest de l'Ile-de-France ont quitté Le Chesnay pour Saint-Quentin-en-Yvelines. Spécialisés dans l'expertise comptable, le commissariat aux comptes et le conseil en management auprès des dirigeants, ils accompagnent de nombreuses PME-PMI et des associations. Déjà implanté à Cergy-Pontoise, Levallois-Perret et Marne-la-Vallée, KPMG Entreprises affirme sa volonté de participer au dynamisme économique des bassins d'activité phares de l'Ile-de-France.

Le choix du cœur et de la raison

« Le choix de Saint-Quentin-en-Yvelines est une décision à la fois de cœur et de raison, explique Clément Fruchard, associé KPMG SA et responsable du site. *C'est bien sûr un pôle économique très porteur et en phase avec nos spécialisations, notamment dans la haute technologie. C'est aussi une ville au milieu associatif dynamique... La raison de cœur, c'est que l'agglomération est un lieu de vie très agréable, à deux pas de la Vallée de Chevreuse, avec de nombreuses infrastructures sportives, culturelles et de divertissement, ce que les collaborateurs apprécient en habitant pour la plupart à proximité. Une façon de concilier vie personnelle et professionnelle. »* Il est lui-même Saint-Quentinois depuis douze ans.

Pour poursuivre sa croissance, le nouveau bureau de KPMG Entreprises compte embaucher 10 collaborateurs d'ici trois à cinq ans, *« de préférence Saint-Quentinois ». « Nous souhaitons développer une approche spécifique pour les entreprises d'ingénierie, de haute technologie ou de recherche-développement,* précise Clément Fruchard. *Nous avons aussi dans l'équipe une spécialisation forte dans l'accompagnement des associations, sportives, culturelles ou éducatives. Enfin, nous nous intéressons de très près aux jeunes entreprises innovantes. KPMG Entreprises fait partie du Club des créateurs Yvelines – Val d'Oise et développe des partenariats avec la Maison de l'entreprise. »* ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

KPMG EN CHIFFRES

- 1er cabinet français d'audit, de commissariat aux comptes, d'expertise comptable et de conseil aux PME, TPE (très petites entreprises) et collectivités publiques ; membre du réseau international KPMG, une coopérative de droit suisse dont les adhérents (un par pays) partagent une marque, des valeurs, des outils et une communication commune
- environ 7 000 employés
- plus de 180 sites
- 557 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004
- 3 départements : KPMG Entreprises pour les PME (11 % des PME de plus de 50 salariés), TPE (près de 45 000) et associations ; KPMG Audit pour les grandes entreprises et les multinationales ; KPMG Secteur public pour les collectivités

Location de véhicules

Europcar réinvente la mobilité urbaine

Installé à Saint-Quentin-en-Yvelines depuis 1982, le groupe Europcar s'est imposé comme le n°1 européen de la location de véhicules. Sa recette : multiplier services et innovations pour résoudre les problèmes de mobilité. Rencontre avec Salvatore Serio, PDG d'Europcar France et d'Europcar Belgique.



« La location de voiture est entrée dans une nouvelle ère, celle où l'usage et le besoin priment sur la notion de propriété.»
Salvatore Serio, PDG d'Europcar France et d'Europcar Belgique.

SQY Entreprises : Europcar a été fondé à Paris en 1949. Quelle est aujourd'hui sa place en France et dans le monde ?

Salvatore Serio : Europcar est la plus importante compagnie internationale de location de véhicules d'origine européenne. Notre société possède une flotte internationale de plus de 250 000 véhicules et un réseau de 2 803 agences, réparties dans 143 pays couvrant l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Océan indien, l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Asie-Pacifique. Depuis 1999, Europcar appartient à 100 % au groupe Volkswagen AG, qui est également le premier constructeur automobile en Europe. Mais notre principal fournisseur de véhicules est encore le constructeur Renault *(de 1970 à 1988, Europcar était d'ailleurs une filiale de la marque au losange, ndlr).*

Quel est votre chiffre d'affaires ?

En 2004, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires mondial de 1,172 milliard d'euros, en croissance de 6 %, assorti d'un résultat avant impôt de 83,9 millions d'euros, en progression de 16 %. Ces résultats nous ont permis de nous hisser pour la deuxième année consécutive au rang de n°1 européen des loueurs de voitures.

Comment vous positionnez-vous en France ?

La France est notre pays d'origine et notre plus importante filiale après l'Allemagne, avec un chiffre d'affaires 2004 de 350 millions d'euros, ce qui correspond à plus de 11 millions de jours de location sur l'année. Nous y disposons d'un réseau de 500 agences (200 succursales et 300 franchisés) et quelque 2 100 employés. Notre flotte en circulation avoisine les 47 000 véhicules et chaque année, nous achetons près de 80 000 véhicules neufs, dont 10 % de véhicules utilitaires.

Quelles sont les spécificités du marché hexagonal ?

La France est aujourd'hui le pays le plus difficile à satisfaire car nous devons répondre en même temps aux contraintes de la location d'affaires (55 % de l'activité) et de la location de loisirs (45 %). C'est unique en Europe. Dans les pays du Nord comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou la Belgique, les deux tiers de l'activité sont réalisés avec de la location de véhicules professionnels. Dans les pays du Sud, comme l'Espagne, l'Italie ou le Portugal, c'est l'inverse. Les marchés y sont plus clairement définis et les services aux clients s'en trouvent facilités.

Europcar France s'est installé à Saint-Quentin-en Yvelines en 1982. Pour quelle raison ?

Nous étions auparavant basés à Boulogne-Billancourt (92). Mais nos locaux sont rapidement devenus trop petits. Il nous fallait plus de place pour faire face au développement de la société. Nous recherchions également des facilités logistiques, comme de grands parkings pour pouvoir garer notre flotte de véhicules. Europcar France est arrivé à Saint-Quentin en 1982. La holding nous a rejoints en 1996. Aujourd'hui, pour préserver la synergie du groupe, nous renforçons notre implantation sur le territoire en installant notre siège social dans de nouveaux locaux, situés dans l'immeuble Mirabeau à Guyancourt.

EUROPCAR EN CHIFFRES

- 2 803 agences dans 143 pays
- 250 000 véhicules
- 32 millions de journées de location vendues
- 7 000 employés dans le monde
- 1,172 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2004
- 83,9 millions d'euros de résultat avant impôt en 2004



La Fox, nouvelle petite voiture urbaine de Volkswagen, est proposée en location aux jeunes conducteurs via une offre spécifique signée Europcar.

Qu'est-ce qui vous distingue de vos concurrents ?
Europcar s'est toujours distingué par sa capacité à répondre aux nouveaux besoins de sa clientèle, et ce dès qu'ils apparaissent. Pour cela, nous sommes en permanence à l'affût des nouvelles tendances et des comportements. Nous avons ainsi été les premiers à proposer de la location de scooters ou de la location à l'heure dans les grandes villes. Nous cherchons aussi à résoudre tous les problèmes de mobilité de nos clients, en ayant dans notre flotte des véhicules pour handicapés, pour les jeunes, pour ceux qui n'ont pas de permis ou encore des voitures électriques.

Quels sont vos projets ?
Je suis intimement convaincu que la location de voiture est entrée dans une nouvelle ère, celle où l'usage et le besoin priment sur la notion de propriété. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui un nouveau système d'abonnement. Baptisé Auto Liberté, il va révolutionner le rapport de l'individu à sa voiture en lui permettant de changer de véhicule au gré de ses besoins ou de ses envies, à des tarifs ultra-compétitifs et en toute simplicité. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



ET MAINTENANT, LES JEUNES CONDUCTEURS AUSSI

C'est une première en France dans l'univers de la location de véhicules aux particuliers.
En partenariat avec sa maison-mère, Europcar vient de lancer une nouvelle offre de location exclusive dédiée aux jeunes conducteurs, de 18 à 25 ans. L'opération repose pour l'instant uniquement sur une flotte de Fox (la nouvelle petite urbaine de Volkswagen), disponibles à la location du 1er juin au 15 septembre 2005 dans les principales grandes villes françaises. Et ce sans surtaxe !

EUROPCAR INTERNATIONAL S'INSTALLE À GUYANCOURT

Europcar International va profiter de l'été pour installer son nouveau siège social dans 2 500 m² de l'immeuble Mirabeau à Guyancourt. Le déménagement de départements (finance, marketing, ventes, franchise, communication, flotte...) a démarré en juin. Ils seront bientôt rejoints par le comité exécutif de la holding. Mais la centaine d'employés concernés ne sera pas vraiment dépaysée puisqu'elle n'aura que la rue à traverser pour gagner ses nouveaux locaux. Installée depuis 1982 aux Quadrants à Montigny, Europcar France avait été rejoint en 1996 par sa maison-mère, Europcar International. En 1998, le groupe réintègre la gestion de son système informatique qui était jusqu'alors sous-traité. Les effectifs ne cessent d'augmenter, portant à plus de 480 le nombre de salariés sur le site. Ce dernier étant devenu trop étroit, la société a cherché de nouveaux locaux pour faire face à l'expansion de son activité.

CFA

L'alternance, un choix gagnant

En Ile-de-France, près de 64 000 apprentis ont choisi l'alternance pour se former à leur futur métier. À Saint-Quentin-en-Yvelines, ils devraient passer de 1 000 à plus de 1 500 à la rentrée prochaine, grâce à l'arrivée d'un nouveau Centre de formation des apprentis (CFA) et à l'ouverture de nouvelles filières plus qualifiantes.

« *L'apprentissage a changé, c'est le moment d'y penser !* » À Saint-Quentin-en-Yvelines, on n'a pas attendu les nouvelles mesures de la loi de cohésion sociale, destinées à promouvoir l'apprentissage, pour valoriser ce mode de formation. Dans l'agglomération, six CFA accueillent aujourd'hui plus d'un millier de jeunes de 16 à 24 ans pour des formations en alternance à des métiers aussi divers que l'informatique industrielle, le management qualité, la pâtisserie, le commerce, l'hôtellerie-restauration, le bâtiment, la maintenance des ascenseurs, le tourisme ou l'industrie du parfum.
Du BEP à la licence professionnelle, en passant par le Bac pro, le BTS ou les Masters, des filières complètes de formation se sont petit à petit constituées pour offrir aux apprentis la possibilité de poursuivre leurs études le plus loin possible. « *Un jeune ne rentre plus aujourd'hui en alternance pour préparer un diplôme, il rentre dans une filière de formation* », note Olivier Robert, directeur de l'Institut de formation et d'apprentissage (IFA) Robert-Delorozoy, à Montigny depuis vingt ans. Mieux encore, « *l'apprentissage s'est ouvert à tous les métiers, des plus traditionnels aux plus pointus* », affirme Yves Fouchet, premier vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles – Val d'Oise/Yvelines.



Le Lycée hôtelier de Guyancourt accueille 40 apprentis préparant un BTS ou une licence.

Des formations de plus en plus qualifiantes

Plus de la moitié (54 %) des diplômes préparés en alternance sont aujourd'hui équivalents ou supérieurs au Bac. L'Université de Versailles – Saint-Quentin (UVSQ) propose, à elle seule, dans ses différents UFR, des formations pour 8 licences professionnelles, 7 Masters, 2 DUT et un diplôme d'ingénieur. Deux nouveaux Masters (développement durable et ressources humaines) sont déjà au programme pour la prochaine rentrée sur le seul campus de Guyancourt. « *Ces formations sont très prisées et nous recevons jusqu'à dix fois plus de dossiers de candidature que nous n'avons de places disponibles* », indique Martine Marsal, responsable administrative de l'UFR sciences sociales et humanités. Tous les CFA de l'agglomération s'activent d'ailleurs à développer de nouvelles filières plus qualifiantes : deux licences informatique industrielle et mécatronique verront le jour en 2006 à l'IFA Robert-Delorozoy. Une licence commerce est en projet au CFA de l'Affida (La Verrière) et un BTP travaux publics

Un éventail d'incitations fiscales et financières

- Un crédit d'impôt de 1 600 à 2 200 € par apprenti
- Une grille de rémunération allant de 25 à 78 % du Smic
- Le non-assujettissement à la taxe d'apprentissage pour certaines PME
- L'exonération totale ou partielle des cotisations patronales et salariales

L'apprentissage en Île-de-France en 2004/2005 :

- 63 500 apprentis entre 16 et 25 ans
- 170 centres de formation
- 800 métiers préparés
- 54 % de diplômes supérieurs (du Bac au DESS)



Une licence commerce est en projet au CFA de l'Affida à La Verrière.

sera proposé dès septembre par le CFM-BTP. Spécialisé dans les métiers du bâtiment, le CFM-BTP, qui accueille quelque 350 apprentis, quittera cet été Orcemont pour Trappes. Son arrivée, conjuguée à l'ouverture de nouvelles filières, fera grimper sensiblement le nombre d'apprentis sur l'agglomération. Leur nombre pourrait dépasser les 1 500 à la rentrée prochaine.

Un soutien de la Région et de l'État

Au niveau régional, l'apprentissage se porte également plutôt bien. Le nombre d'apprentis franciliens (64 000) a augmenté de près de 10 % depuis 1998, tandis leur nombre stagnait sur l'ensemble de la France. Dans les Yvelines, ils sont cette année plus de 4 600 apprentis à s'être engagés dans cette voie. L'objectif, d'ici 2010, est d'arriver à former chaque année 100 000 apprentis dans les CFA franciliens. Pour ce faire, la Région a annoncé qu'elle consacrerait cette année 196 millions d'euros à cette filière, contre 185 en 2004. Elle y ajoutera plus de 105 millions d'euros de primes aux entreprises accueillant des apprentis, et continuera de former leurs maîtres d'apprentissage et de démarcher de nouvelles sociétés d'accueil. Un soutien financier et pratique sera également accordé aux jeunes apprentis : aide à l'acquisition du premier équipement, indemnité de restauration et d'hébergement, prime de transport…

Ces mesures viendront en renfort de celles annoncées en avril dernier par Jean-Louis Borloo, le ministre de la Cohésion sociale, pour relancer l'apprentissage au niveau national et arriver à former 500 000 apprentis chaque année en France d'ici 2009. « *Cette campagne de revalorisation est nécessaire pour que l'apprentissage soit enfin perçu comme une filière de réussite* », espère Évelyne Cazautets, directrice du CFA de la Chambre des métiers des Yvelines. « *L'apprentissage a souvent une image péjorative alors que c'est un moyen privilégié de lutter contre le chômage des jeunes* », ajoute Annie Debont, maître d'apprentissage au Crédit Agricole (Guyancourt). Alors que le taux de chômage s'établit aujourd'hui dans l'Hexagone à 21,8 % pour les jeunes de moins de 25 ans, trois apprentis sur quatre trouvent aujourd'hui un emploi dans les trois mois suivant l'obtention de leur diplôme… ■

Deux licences informatique industrielle et mécatronique verront le jour en 2006 à l'IFA Robert-Delozoroy.

LES CFA À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

• IFA ROBERT DELOROZOY À MONTIGNY :
380 apprentis, 9 formations du BEP au BTS (vente, commerce, gestion, secrétariat, informatique, électronique...)

• LYCÉE HÔTELIER DE GUYANCOURT :
40 apprentis, BTS et licence restauration-hôtellerie

• UVSQ À GUYANCOURT :
140 apprentis, 3 licences professionnelles (tourisme, ressources humaines, industrie des parfums) et 2 Masters professionnels (management qualité et conduite d'affaires, management industrie de la parfumerie).

• CFA DE L'AFFIDA À LA VERRIERE :
140 apprentis du BEP au BTS : commerce, action marchande

• CFA LYCÉE BLÉRIOT À TRAPPES :
12 apprentis en Bac pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés (ascenseurs)

• CFA DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS DES YVELINES À VOISINS :
300 apprentis du CAP au Bac pro : maintenance automobile, carrosserie, cuisine, vente, pâtissier

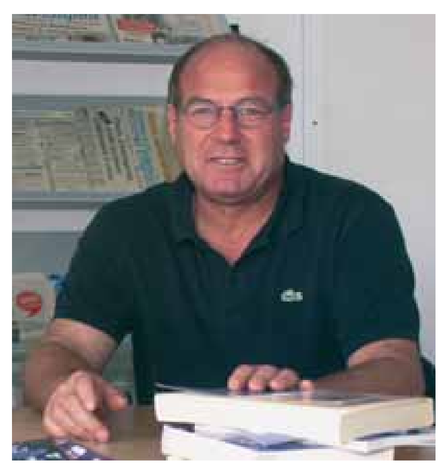
• CFM-BTP À TRAPPES (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2005) :
350 apprentis, du CAP au Bac pro dans les métiers du bâtiment

Voir rubrique CONTACTS p.46

Compétences

Le droit individuel à la formation : une révolution ?

Le droit à la formation tout au long de la vie se concrétise. Ce changement doit permettre aux salariés de développer leurs compétences et leur « employabilité ». Et aux entreprises d'améliorer leur compétitivité...



Francis Rogard (UVSQ) : *« Les salariés deviennent acteurs de leur formation ».*

Depuis la loi du 4 mai 2004 *« relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social »*, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation (DIF) de 20 heures par an. Un nouveau droit qu'ils pourront exercer à leur demande avec l'accord de l'entreprise, et même cumuler sur six ans pour bénéficier de formations plus longues. Le DIF concerne les salariés titulaires d'un CDI et disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise. Une partie de la formation peut se dérouler en dehors du temps de travail, le salarié percevant alors 50 % de sa rémunération nette, l'employeur assurant les frais de formation et de transport. Ce droit est transférable d'une entreprise à l'autre en cas de licenciement (sauf en cas de faute grave ou lourde).

« C'est un nouveau cadre d'action, explique Francis Rogard, directeur du service formation continue à l'Université de Versailles – Saint-Quentin (UVSQ). *Les salariés deviennent acteurs de leur formation et doivent assumer la co-responsabilité de leur « employabilité » et du développement de leurs compétences. Ce nouveau droit fait apparaître un tiers temps consacré à la formation, entre le temps de travail effectif et le temps de la vie privée. »*

Par ailleurs, depuis le 1er octobre 2004, cette loi instaure un nouveau contrat de formation en alternance, le « contrat de professionnalisation ». D'une durée minimale de 6 à 12 mois, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

Une vraie rupture

« La problématique d' « employabilité » tout au long de la vie est posée, souligne Francis Rogard. *La réforme anticipe sur les effets de la rupture démographique et l'allongement de la vie au travail. Elle donne de nouveaux supports juridiques, financiers et pédagogiques pour accéder à des contrats et à des périodes de professionnalisation pour les jeunes non qualifiés, mais aussi pour tous les salariés pendant leur carrière. Toutes ces innovations marquent une vraie rupture par rapport aux fondements du droit à la formation des années 70. »*

En pratique, certains salariés peuvent bénéficier du DIF depuis le 1er janvier 2005 si leur entreprise a signé un accord de branche ou d'entreprise. Mais ce droit n'est pas encore entré en application dans la majorité des sociétés : les salariés doivent en effet cumuler un an d'ancienneté à compter de la parution de la loi pour pouvoir en bénéficier. Pour eux, le DIF est accessible depuis mai 2005. *« À ce jour, 150 accords de branche ont été conclus pour une période triennale sur les objectifs, les priorités et les moyens de la formation »*, précise Francis Rogard. L'UVSQ met d'ailleurs en place une offre individualisée pour répondre aux objectifs de la loi avec le dispositif de Validation des acquis de l'expérience (VAE), la modularisation des cursus dans le cadre du LMD (Licence Master Doctorat), l'intégration de l'ingénierie des compétences et de l'alternance, et des formations qualifiantes adaptées au DIF. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



L'UVSQ met en place une offre individualisée pour répondre aux objectifs de la loi.

Spirax Sarco

La pédagogie à toute vapeur

Installée à Trappes depuis 1977, la société Spirax Sarco est le leader mondial du fluide vapeur. Pour permettre à ses clients d'utiliser au mieux les produits qu'elle commercialise, elle a fondé en 2001 une structure originale : l'Institut technique de la vapeur (ITV), véritable outil de transmission pédagogique.



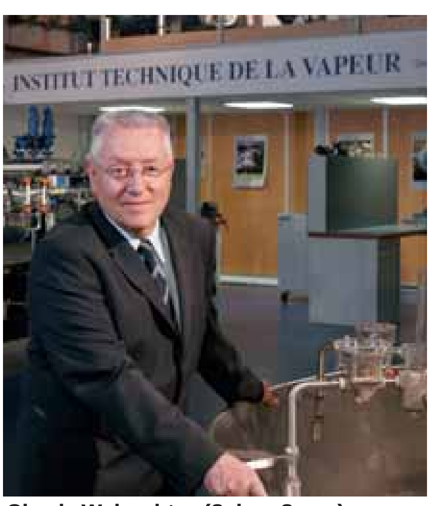
Une unité pédagogique moderne et fonctionnelle pour former les ingénieurs aux évolutions technologiques.

Présente en France depuis près d'un siècle – la maison-mère anglaise existe depuis 1887 – Spirax Sarco est aujourd'hui une multinationale établie dans la plupart des pays du globe. Le siège social français de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Trappes, emploie 110 personnes, pour un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros. La société compte 12 000 clients en France, bien sûr, mais aussi au Maghreb et dans toute l'Afrique noire francophone. Une entreprise de taille, donc, spécialisée dans la purge (un tiers du chiffre d'affaires), la robinetterie, les soupapes de sécurité et les accessoires de chaudières industrielles notamment. Spirax Sarco crée la machinerie à l'origine de trois types de vapeur : la vapeur industrielle, la vapeur propre et enfin la vapeur pure, destinée principalement à l'industrie pharmaceutique. La société réalise également des audits, pour de grands groupes pétroliers ou des constructeurs automobiles par exemple.
Claude Weinachter, le directeur marketing de Spirax Sarco, revient sur la ligne directrice de la compagnie, résumée en trois lettres : « KSP » pour « *Knowledge Services Products* » (la connaissance, les services, les produits).
« *La connaissance*, explique-t-il, *tient à la haute technicité de Spirax Sarco, qui nous permet de nous adapter aux besoins du client, de lui fournir ce dont il a précisément besoin. Les services, c'est d'offrir une maintenance constituée de vingt personnes prêtes en permanence à répondre aux besoins du client. Enfin, pour les produits, nous avons ce qui se fait de plus précis et de plus moderne sur la marché.* »

Fidéliser les clients

Mais la particularité de Spirax Sarco tient sans aucun doute à son Institut technique de la vapeur (ITV). Fondé en 2001, l'ITV propose deux salles de réunion et une salle multimédia pour l'apprentissage théorique, et surtout une unité pédagogique composée de bancs de démonstration, qui permet à la fois de montrer aux clients de la société l'application pratique des produits de Spirax Sarco, mais aussi de les former à l'utilisation des appareils. « *Dans un monde technologique en perpétuelle évolution,* reprend Claude Weinachter, *même les ingénieurs les mieux formés ne parviennent pas toujours à bien se servir de nos produits. Nous dispensons donc ici huit stages différents, d'un à trois jours, qui nous permettent de les tenir informés de l'utilisation précise de ce que nous leur vendons. Ceux qui y sont instructeurs sont des spécialistes des six domaines enseignés.* »
Spirax Sarco a investi 800 000 € dans l'ITV, estimant bien sûr qu'une meilleure connaissance de ses produits fidéliserait ses clients. Et apparemment, l'idée séduit : depuis sa création, l'Institut technique de la vapeur a attiré plus de 1 000 stagiaires. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Claude Weinachter (Spirax Sarco) :
« Notre credo tient en trois mots : la connaissance, les services, les produits ».

Club Face

Exclusion : les entreprises font face

Dans toute la France, les entreprises se mobilisent au sein des Clubs Face (Fondation agir contre l'exclusion) pour lutter contre toutes les formes d'exclusion au niveau local. Alain Le Maistre dresse le bilan du club saint-quentinois, dont il est le président.



« Le Club n'existe pas sans les entreprises. » **Alain Le Maistre, président du Club Face saint-quentinois, et directeur de EDF-GDF Distribution des Yvelines.**

SQY Entreprises : Quelles sont les missions du Club Face de Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Alain Le Maistre : Le Club Face a été créé au niveau national en 1993, à l'initiative de Martine Aubry et de 13 grandes entreprises nationales qui souhaitaient développer des actions concrètes de prévention et de lutte contre les exclusions, notamment en matière d'emploi et de formation. Il rassemble aujourd'hui plus de 1 250 entreprises en France, dont un peu moins d'une trentaine à Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans chaque Club local, l'objectif est d'aider les personnes en difficulté à retrouver le chemin d'une intégration réussie dans leur cité et dans leur travail. Nous souhaitons promouvoir l'égalité des chances et privilégier la mixité sociale au sein de l'entreprise. Pour ce faire, nous travaillons en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels, comme la Mission Locale ou le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), en leur apportant nos compétences d'acteurs économiques.

SQY Entreprises : Quel bilan dressez-vous de votre action en 2004 ?

A. L. M. : À Saint-Quentin, nous aidons particulièrement les personnes en très grande difficulté d'insertion, tels les bénéficiaires du RMI ou les chômeurs de longue durée. L'an dernier, nous avons suivi 110 personnes. Des solutions d'emploi et de formation ont été trouvées pour les trois-quarts d'entre elles : une trentaine sont aujourd'hui en CDI, notre objectif étant de parvenir l'an prochain à une cinquantaine de CDI.

SQY Entreprises : Quelles ont été vos principales actions ?

A. L. M. : Nous nous sommes essentiellement mobilisés autour de projets liés à l'emploi. Une vingtaine de demandeurs d'emploi ont été parrainés par des cadres en entreprises qui les ont accompagnés dans leurs démarches de recherche d'emploi en leur proposant des simulations d'entretiens d'embauche ou un travail sur l'image et le « savoir-être ». Des formations internes organisées dans certaines entreprises du Club ont été ouvertes aux bénéficiaires du Plie, ce qui leur a permis de qualifier leur CV ou de suivre une formation complémentaire et technique. En septembre 2004, les sept agences Manpower du territoire se sont mobilisées pour trouver des missions longue durée à une douzaine de





UN ENGAGEMENT QUI PEUT APPORTER BEAUCOUP

Adhérer au club Face, c'est avant tout s'engager contre l'exclusion en donnant de son temps et de ses compétences. C'est aussi un formidable moyen de capitaliser des savoir-faire et de partager des expériences. Les retours possibles sont nombreux et souvent ignorés par les entreprises. Certaines peuvent y trouver une aide pour qualifier et recruter du personnel, grâce à des plates-formes d'insertion et de qualification (qui ont pour mission de présélectionner et de qualifier des demandeurs d'emploi pour des métiers rencontrant un déficit local de main-d'œuvre) ou grâce aux cellules de recrutement et de qualification (qui aident les petites entreprises adhérentes à trouver les personnels nécessaires ou à choisir les contrats de travail les mieux adaptés). Quelques clubs ont créé des groupements d'employeurs. D'autres encore acquièrent de nouveaux marchés ou de nouveaux clients grâce à des partenariats avec des entreprises d'insertion, ou même en participant directement à la création de telles entreprises.

DES ENTREPRISES LOCALES ENGAGÉES

Action RH, Action médiation, Adecco, Agefos PME, AG2R, BDL et Eurexia Formation, Becom, Caisse d'Épargne, CGPME, Décathlon, EDF, Gaz de France Distribution, La Poste, Les Ménages Prévoyants, Manpower, RATP, SBL Communication, SCI Nawal, SEE Simeoni, Sevesc, Sita, Snecma Services, Secodix, Sqybus, Stardoc, Waters.

demandeurs d'emploi. Nous continuons également à soutenir le Point services aux particuliers (PSP) de Trappes, que nous avons créé et qui fonctionne aujourd'hui de manière autonome avec pour mission de faciliter le quotidien des habitants des quartiers en difficulté et leurs relations avec les entreprises. En 2004, quelque 3 754 demandes ont été traitées par cette structure. C'est dire si le besoin est immense…

SQY Entreprises : Quels sont vos projets pour 2005 ?

A. L. M. : Nous allons continuer nos actions en faveur de l'insertion professionnelle en cherchant en priorité des solutions d'emploi directes. Nous travaillons notamment sur l'organisation d'une opération qui mêle sport et insertion. Huit à dix jeunes Saint-Quentinois en difficulté seront entraînés pour participer au marathon de New York et, en même temps, être intégrés à une entreprise. Côté prévention, nous devrions ouvrir un second PSP, square Albert-Camus à Trappes. Nous participons aussi au groupe de travail du Plan local de lutte contre les discriminations mis en place par la Communauté d'agglomération (CA).

« UNE ENTREPRISE A UNE FONCTION SOCIALE »

« Nous avons adhéré au club Face en 2004 avec comme volonté de partager avec d'autres entreprises un projet commun d'accompagnement et d'insertion de personnes en difficulté. Je suis convaincue que l'entreprise a une véritable fonction sociale et se doit de participer à un système économique et humain global. Pour ma part, j'anime un groupe de travail destiné à former des parrains en entreprises et des filleuls en recherche d'emploi pour qu'ils fonctionnent en réseau. »

Odile Bernhardt, directrice de Action RH.



SQY Entreprises : Avez-vous besoin de nouvelles compétences ?

A. L. M. : Bien sûr ! Le Club n'existerait pas sans les entreprises. Cette année, nous aimerions recruter de nouvelles entreprises, déjà présentes sur le territoire ou qui envisagent de s'y installer. Nous travaillons avec le service Développement économique de la CA afin d'impliquer des entreprises en amont de leur installation sur le territoire. Nous aimerions enfin recruter des sociétés embauchant des personnes à bas niveau de qualification (BTP, espaces verts, entreprises d'intérim…) afin de développer la plate-forme de services aux salariés Templus Services. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Enquête

Qui embauche dans l'Ouest francilien ?

Selon l'enquête annuelle Assedic sur les besoins en main-d'œuvre, les projets de recrutement augmentent dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et le Val d'Oise. Notamment grâce au dynamisme des grands établissements, SSII (Sociétés de services en ingénierie informatique) et sièges sociaux.







L'enquête 2005 de l'Unedic et du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) sur les besoins en main-d'œuvre en France, 4e du genre, a pour la première fois été menée auprès de tous les établissements employeurs du champ Unedic, et non d'un échantillon représentatif d'entreprises. Elle permet de dénombrer les projets de recrutement pour les 370 bassins d'emploi de l'Hexagone.
Pour l'Ouest francilien, soit 8 bassins (Yvelines Nord et Sud ; Hauts-de-Seine Nord, Centre et Sud ; Val-d'Oise Ouest et Est ; Seine-Saint-Denis Centre), l'enquête porte sur 69 705 entreprises et recense 78 888 projets de recrutement, dont 13 855 pour le seul bassin Yvelines Sud, incluant Saint-Quentin-en-Yvelines.

Des services aux entreprises très demandeurs

La proportion d'établissements envisageant de recruter enregistre un nouveau recul dans l'Ouest francilien, à 23,5 % contre 26,2 % en 2004. La baisse concerne avant tout les établissements de petite taille, essentiellement dans la construction et les services. En revanche, le nombre de projets de recrutement est de nouveau à la hausse (+ 4,6 % par rapport à 2004), du fait de l'augmentation du nombre d'intentions d'embauche par établissement recruteur, dont une large part de grands établissements, SSII et sièges sociaux.
Les employeurs de l'ingénierie et des études techniques annoncent 4 300 embauches supplémentaires. Les services aux entreprises rassemblent d'ailleurs 41 % des recrutements prévus (contre 20 % en France). Inversant la tendance des deux années précédentes, les projets de recrutement augmentent dans l'industrie manufacturière (+ 1 900), notamment pharmaceutique.
Près de 24 800 projets concernent du personnel d'encadrement, soit 31 % des intentions d'embauche (+ 7 100 unités en un an). Par ailleurs, les professions associées aux fonctions externalisées (agents d'entretien, de sécurité) et plusieurs fonctions commerciales (représentants, VRP) rassemblent toujours un nombre élevé d'intentions d'embauche, même si les projets de recrutement sont en recul.
La proportion de projets assortis de difficultés de recrutement progresse (à 43 %), notamment dans les services aux entreprises. Enfin, la part des saisonniers dans les intentions d'embauche est en hausse (12 % des projets), ce type de recrutement se diffusant à des activités habituellement peu concernées, tels les services opérationnels aux entreprises. ■

www.assedic.fr/unistatis/

OUEST FRANCILIEN : TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS
(en nombre de projets d'embauche en 2005)

Ingénieurs et cadres en informatique :
10 259

Cadres commerciaux et technico-commerciaux :
4 045

Agents d'entretien :
3 387

Représentants, VRP :
3 340

Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie :
2 590

Ingénieurs, cadres d'étude et de recherche :
2 192

Caissiers, employés de libre-service :
2 205

Secrétaires, assistantes :
2 173

Agents de gardiennage et de sécurité :
2 048

Cadres administratifs, comptables et financiers :
1 991

Téléphonie

The Phone House : Saint-Quentin en première ligne

En même temps qu'elle ouvre un nouveau point de vente à SQY Ouest, l'entreprise de services en téléphonie The Phone House s'installe dans de nouveaux locaux... toujours à Montigny.



L'enseigne vient d'ouvrir un nouveau magasin dans SQY Ouest.

À la fin de l'année 2004, le bail des bâtiments abritant le centre de relation clientèle de The Phone House, à Montigny, a pris fin. L'entreprise, après avoir envisagé plusieurs alternatives, en France et à l'étranger, a décidé de déménager en restant dans la même commune. *« Il nous fallait 3 000 m² de bureaux, bien équipés, car nous avons besoin de lignes spécialisées en grand nombre,* explique Gilles Guérin, directeur des opérations. *Or, les prestations sur place étaient excellentes. De plus, pour nos collaborateurs habitant la région, ne pas changer de ville leur simplifiait la vie. Un éloignement constituait un risque. »*
De la rue Jean-Pierre Timbaud, The Phone House s'est déplacée jusqu'à la zone du Pas-du-Lac, en face de France Télécom... *« C'est un pur hasard,* affirme Gilles Guérin. *Nous voulions des bureaux open space, mais à taille humaine, avec 50 personnes au maximum par espace de travail. »* Malgré la faible distance, le déménagement n'a pas été une formalité. Le centre de relation clientèle ne ferme que le dimanche et l'opération a dû être bouclée en une journée et une nuit.

Un pied à SQY Ouest

L'enracinement de The Phone House à Saint-Quentin-en-Yvelines ne s'arrête pas là : l'entreprise, premier distributeur indépendant de téléphonie mobile en France, vient d'implanter un nouveau point de vente dans le nouveau centre commercial SQY Ouest. Ce magasin vient compléter les implantations de The Phone House dans la région, à Rambouillet, Vélizy 2 et Parly 2. À ce jour, les effectifs saint-quentinois approchent les 400 personnes.
Fondée en 1996, The Phone House emploie 2 200 personnes en France en 2005. Entre avril 2004 et mars 2005, l'enseigne a ouvert 20 nouveaux magasins en France, portant sa force de frappe commerciale dans l'Hexagone à 185 points de vente. L'ouverture de 40 nouveaux magasins est prévue d'ici fin mars 2006. Outre la distribution de produits de télécommunications (portables, forfaits, cartes prépayées, accessoires Bluetooth...), The Phone House France dispose de quatre centres de relation clientèle en France. La société développe des services aux entreprises : téléphones et abonnements, optimisation et externalisation de parc télécom. L'entreprise a aussi lancé Omer Télécom, premier opérateur mobile virtuel alternatif multirégional, avec sa marque Breizh mobile, ainsi qu'une nouvelle offre de téléphonie fixe résidentielle baptisée TalkTalk, qui compte déjà 50 000 abonnés. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

THE CARPHONE WAREHOUSE : DES RÉSULTATS RECORDS

À l'image de sa filiale française, la maison mère britannique de The Phone House se porte bien. The Carphone Warehouse, cotée à la Bourse de Londres, vient d'annoncer des résultats records, avec un chiffre d'affaires en hausse de 27 % à 3,5 milliards d'euros, et un résultat net avant impôt en hausse de 55 % à 102 millions d'euros. Le groupe a ouvert en Europe la bagatelle de 247 nouveaux magasins l'an dernier.

Les bactéries au service de la recherche

En utilisant des micro-organismes, Spi Bio, filiale de Bertin, peut évaluer l'efficacité d'un médicament ou même réaliser un détecteur d'attaque bactériologique. Des services qui ont le vent en poupe dans l'industrie pharmaceutique.



Xavier Morge (Spi Bio) : ***« On peut appeler cela de la chimie verte ».***

Depuis 2004, de nouveaux fabricants de médicaments peu banals se sont installés dans l'agglomération… Des bactéries et des levures ! Cultivés par Spi Bio, dont les dix employés, sur les 28 que compte la société en France, sont installés dans les locaux de Bertin à Montigny (et où un laboratoire ultra-moderne est en train de voir le jour), ces petits êtres produisent toutes sortes de composés pour l'industrie pharmaceutique, la cosmétique ou la chimie fine.
En choisissant bien ces micro-organismes et leur milieu d'épanouissement, il est en effet possible de leur faire produire des molécules aux caractéristiques spécifiques, que la chimie aurait du mal à produire. *« On peut appeler cela de la chimie verte »*, explique Xavier Morge, directeur général de Spi Bio. Le travail de ces chimistes microscopiques aboutit à une grande quantité de produits. Il faut séparer les composés et les analyser, puis tester leurs propriétés chimiques. Pour une entreprise comme Spi Bio, l'un des paramètres de l'efficacité est le délai, très court, pour effectuer ces opérations : trois semaines en moyenne.

Des compétences complémentaires avec Bertin

Les clients de Spi Bio, des industriels de la pharmacie, sous-traitent ainsi une partie de leurs activités de Recherche-Développement, et commandent des études de pharmacologie pour vérifier que le médicament atteindra bien l'organe à traiter ou pour comprendre comment un organisme modifie ou élimine un composé étranger. *« Nous savons par exemple, avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), reconstituer in vitro la protection naturelle du cerveau, la barrière hémato-encéphalique. Nous pouvons vérifier qu'un médicament devant agir sur le cerveau y entrera ou qu'un autre, ne devant surtout pas y pénétrer, restera dans le sang. »* Ce qui permet de déterminer la formulation galénique du médicament, c'est-à-dire la forme du contenant (gélule, comprimé, suspension buvable…). La société étudie également comment un candidat médicament peut être efficace dans un certain nombre d'axes thérapeutiques. Spi Bio s'est taillé une spécialité dans les maladies à prions (Creutzfeldt-Jakob), le diabète, le sida et les maladies inflammatoires. L'entreprise réalise ce genre d'expériences et vend même des kits de dosage et de réactifs. Avec un kit spécifique de biomarqueur (une hormone par exemple), un laboratoire pourra tester rapidement sa présence et en mesurer la quantité.
Ce savoir-faire, Spi Bio l'a hérité du CEA dont elle était issue, avant d'être rachetée par la société d'ingénierie Bertin en 2004. *« Avec sa filiale Ellipse Pharmaceutical, Bertin avait déjà un secteur santé et développait des systèmes et procédés pour les biotechnologies*, souligne Xavier Morge. *De plus, les expertises et les compétences de Bertin et Spi Bio sont complémentaires, comme nous l'avons démontré en concevant un système de détection d'attaque bactériologique pour l'Armée de terre. »* ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

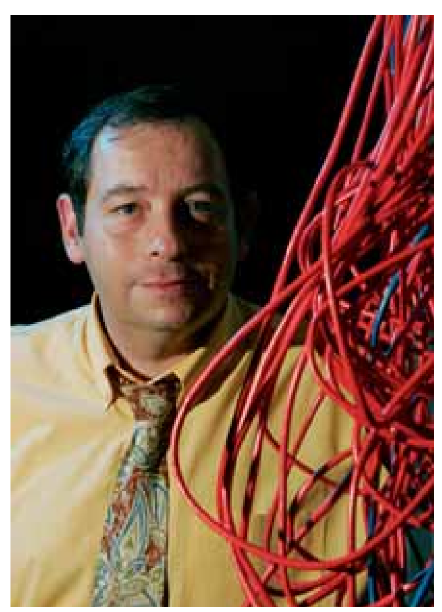


Un savoir-faire hérité du CEA.

Migration

La téléphonie sur Internet, mais en douceur

Ses clients voulaient migrer progressivement et de manière économique vers la téléphonie sur IP. Alors Resix a mis au point une gamme d'appareils à greffer sur une installation existante. Sans la bousculer…



Dominique Bressler (Resix) : ***« Le passage intégral à la téléphonie sur IP coûte cher ».***

Tout le monde le dit : la téléphonie via Internet, alias voix sur IP, va se généraliser chez les particuliers et dans les entreprises. En effet, les opérateurs spécialisés proposent des tarifs très inférieurs à ceux de la téléphonie classique et une société disposant de plusieurs établissements peut réduire drastiquement le coût des communications entre eux. De plus, l'utilisation d'Internet simplifie l'installation en réunissant les systèmes téléphonique et informatique dans le même PABX – Private automatic branch exchange ou autocommutateur, autrement dit le central téléphonique électronique – et dans le même câblage. Enfin, l'informatisation de la téléphonie autorise une kyrielle de fonctions impossibles à obtenir autrement.

Pourtant, moins de 10 % des entreprises de plus de 50 personnes utilisent cette solution (selon une étude IDC sur l'année 2004). « *C'est principalement à cause du prix de la migration vers la voix sur IP*, constate Dominique Bressler, patron et fondateur de Resix. *Il faut changer le PABX mais aussi tous les postes téléphoniques, à raison de quelques dizaines de milliers d'euros pour un PABX et de 100 à 300 € par téléphone. Ensuite, les employés devront s'habituer à leur nouveau poste…* » Ce spécialiste de l'ingénierie réseaux l'a constaté sur le terrain, « *le passage à la téléphonie sur IP coûte trop cher. En outre, les câblages sont souvent insuffisants pour supporter les liaisons Internet. Il faut également les changer* ». Sa société, Resix, travaille notamment pour France Télécom (où 10 000 équipements X25 sont connectés au réseau IP par le serveur NetxServ) et met au point des systèmes de conversion de protocoles entre réseaux de natures différentes.

Une intervention minimale

Resix s'est penché sur le problème et a imaginé une solution innovante : inventer un système capable de se relier à n'importe quel PABX, même ancien, pour le raccorder à un réseau IP et, en prime, lui ajouter de nouvelles fonctions. Est née de ces cogitations une gamme d'appareils, baptisés NetxServ, intégralement conçus par Resix et basés, pour les logiciels, sur Linux. « *L'entreprise conserve intégralement son installation téléphonique*, explique Dominique Bressler. *Notre intervention est minimale. Notre système NetxServ s'intercale entre le PABX et le réseau téléphonique public, et est relié au réseau local informatique. Les téléphones continuent de fonctionner exactement comme avant. Mais désormais, le client peut ajouter, au rythme qu'il souhaite, des postes IP.* » Mieux, si le PABX est ancien, il est possible de mettre en place une messagerie vocale ou un serveur vocal interactif.

Reste le problème de la sécurité, paramètre primordial lorsqu'il s'agit de relier le réseau informatique à l'extérieur. Le système NetxServ, capable de crypter les flux de données, est en cours de certification par la DCSSI (Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information), un organisme créé en 2001 et dépendant du Ministère de la Défense. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Resix a imaginé un système innovant capable de se relier à n'importe quel PABX.

Echelon : quand les bâtiments deviennent intelligents

Réunir en réseau les systèmes électriques, de l'éclairage aux alarmes, et piloter le tout par l'informatique apporte souplesse et économies. Un standard mondial existe, LonWorks, inventé par la société Echelon.



Frédéric Caillet et René Couzinier, les deux représentants en France de la société Echelon, sont basés à Guyancourt, dans le Parc Ariane.

Dans les bâtiments, la tendance est au réseau... Après les téléphones et l'informatique, c'est au tour des systèmes électriques. Éclairage, climatisation, contrôle d'accès ou détection d'incendie peuvent désormais être reliés à un même réseau, innervant un ensemble de bâtiments, voire plusieurs. L'intérêt ? Centraliser les commandes et réaliser, grâce à l'informatique, une infrastructure souple, personnalisable et modifiable. L'idée commence à faire son chemin, aussi bien pour les bâtiments industriels que pour l'habitation. Éteindre automatiquement les lumières inutiles, programmer le contrôle de température en fonction des besoins et des habitudes, réduire le nombre de câbles courant dans les faux plafonds... Les avantages sont multiples.

Mais il n'est pas si aisé d'intégrer dans un même ensemble des systèmes aussi différents que l'éclairage et le chauffage. Il faut des standards pour la connectique et pour la compatibilité des circuits de contrôle. Dans le jargon de l'informatique et des télécommunications, il faut un « protocole ». C'est ce qu'a conçu Echelon, une entreprise américaine de San Jose (Californie), avec son produit LonWorks, qui connaît depuis plusieurs années un énorme succès mondial. En Europe, où Echelon réalise 40 % de son chiffre d'affaires mondial, soit 100 millions de dollars, l'entreprise commercialise ses produits par l'intermédiaire d'un distributeur allemand, EBV Elektronik, épaulé par de petites structures locales. La cellule France, basée à Guyancourt dans le parc Ariane, compte deux personnes.



Le protocole LonWorks connaît un succès mondial.

Des composants sur mesure

Les produits d'Echelon se situent très en amont, non pas sur le chantier pour y transplanter une installation toute faite, mais au moment même de la conception du système de contrôle-commande. « *Nous vendons des composants,* explique Frédéric Caillet, responsable de la cellule française. *Nos clients sont des industriels comme Philips Éclairage ou Siemens pour la climatisation ou des intégrateurs comme Amec Spie, Forclum ou Chubb (spécialiste des systèmes de détection incendie).* » À partir de ces composants seront réalisés des systèmes sur mesure, adaptés aux besoins et aux possibilités. « *Le réseau LonWorks peut circuler quelle que soit l'infrastructure, sur de la paire torsadée* (comme un câble téléphonique classique, ndlr), *par courant porteur, c'est-à-dire sur le réseau de l'alimentation électrique, ou par radio.* »

Le débit de données et la puissance informatique nécessaire restent très inférieurs à ceux que l'on connaît dans les réseaux locaux connectant les ordinateurs. Les composants sont basés sur des microprocesseurs mais ce ne sont pas des ordinateurs. « *Si l'on compare le réseau local informatique sur Éthernet à une autoroute de l'information, notre système consiste en un réseau de routes nationales ou départementales reliant capteurs et actionneurs aux applications de supervision* », conclut Frédéric Caillet. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Stratégie

Pissaloup, centre de décision européen de Nissan

Conséquence de l'alliance Renault-Nissan, scellée en 1999, l'installation progressive du siège européen de la firme japonaise dans le quartier du parc de Pissaloup (Trappes) apparaît éminemment stratégique.



Le siège de Nissan Europe s'est progressivement installé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

La voie qui dessert Nissan France et Nissan Europe pourrait être rebaptisée *Nissan Street*, tant elle regorge de véhicules de la firme japonaise… C'est que le fief de la filiale française, dans le parc de Pissaloup (Trappes), a changé de dimension depuis la signature de l'alliance Renault-Nissan en 1999. Alors que Carlos Ghosn avait été envoyé par Renault à Tokyo pour redresser Nissan, l'une des premières décisions en Europe fut de déménager à Paris les activités européennes de la marque, dispatchées entre Amsterdam, Bruxelles et Londres. Le choix s'est porté sur Saint-Quentin-en-Yvelines, où Matra Automobile libérait 6 500 m² de locaux. Du milieu de l'année 2000 à début 2004, l'essentiel des services, alors à Amsterdam, s'établit à Pissaloup. « *Ce fut une décision lourde de conséquences car tout le personnel de la Hollande n'a pas suivi. Le taux de transfert a été de 40 %* », déclare Claude Hugot, directeur de la communication de Nissan France et Nissan Europe. Pour mener efficacement ses missions, Nissan Europe a dû reconstituer ses effectifs. « *Dans un premier temps, la politique a été aux embauches extérieures. À partir de 2004, Nissan Europe a favorisé la mobilité interne, avec la volonté d'affirmer le caractère cosmopolite de toutes les filiales dans le monde. En 2004, Nissan a mis en place des comités de carrière et de mobilité, et créé EuroJobPosting, un outil interne de gestion des postes. Carlos Ghosn a aussi initié une direction des ressources humaines internationale chargée de l'identification des cadres à haut potentiel et de leur mobilité transrégionale, de l'Europe vers le Japon et vice versa* », confirme un cadre de Nissan France.



La voie qui dessert le siège français et européen de la marque japonaise pourrait être rebaptisée *Nissan Street*.

L'anglais, langue officielle

Aujourd'hui, en regroupant 450 personnes, Nissan Europe est en passe d'avoir réussi son pari. La mobilité internationale fonctionne à plein régime : cinq Américains font partie des effectifs, dont le directeur des ventes. Conséquence, l'anglais est la langue officielle, comme pour Nissan France. Les cadres de la filiale française peuvent parfois juger la proximité avec la structure de décision européenne à double tranchant. « *Nous gagnons en réactivité grâce à un accès direct aux informations. En même temps, lorsque Nissan Europe teste une nouvelle expérience, nous sommes choisis d'office* », confirme un cadre français. Au regard des synergies que l'alliance Renault-Nissan souhaite dégager, le rapprochement géographique de Nissan Europe avec la direction de Renault apparaissait inéluctable.

Dans un marché européen stable, voire déclinant dans certains pays, Nissan Europe espère, en 2005, défendre sa part de marché et vendre 550 000 unités (+ 0,3 %). Nissan France se montre plus ambitieux avec une prévision de 57 000 ventes, soit + 13 %. Dans un environnement concurrentiel, Nissan Europe a prévu de renforcer la performance de ses services et d'embaucher une quarantaine de personnes, à Saint-Quentin-en-Yvelines et pour le déploiement des filiales, notamment celle récente d'Europe centrale. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Mercedes Classe B

Le monospace s'embourgeoise

Véhicule d'un genre nouveau pour Mercedes, la Classe B vient semer le trouble dans la catégorie des monospaces compacts, phagocytée par les constructeurs généralistes.

Depuis qu'elle s'est mis en tête de changer de dimension et de franchir la barre fatidique des 1,5 million de véhicules vendus d'ici à la fin de la décennie, Mercedes n'exclut aucune voie, quitte à sortir de son périmètre de prédilection, celui de la berline statutaire. Cette stratégie, qui a accouché de la Classe A il y a huit ans, n'aura pas suffi à contenter l'appétit de la firme allemande qui, avec la Classe B, dispose désormais d'une nouvelle arme, là où la berline ne suffit plus.



Un standing et des prix élevés, un design dynamique et novateur.

Finalement, la tentation était grande de s'attaquer au marché des monospaces compacts, nouveau pour elle, mais qui pèse dans l'Hexagone quelque 300 000 unités.

Se conformant à la ligne de conduite des productions étoilées mais se démarquant des critères habituels de la catégorie, la Classe B arrive donc avec un standing et des prix élevés mais aussi un design dynamique novateur. Aussi haute et large que la Classe A mais plus longue de 43 cm, la « B » ne peut renier la filiation avec son aînée à laquelle elle emprunte les équipements, les motorisations et le plancher sandwich (en cas de choc, les éléments d'impact passent sous le véhicule). Conséquence de cette architecture, l'assise est rehaussée de 20 cm par rapport à une berline classique et, même si l'on n'a jamais l'impression d'être assis sur une chaise, la Classe B impose une position de conduite déroutante avec un volant très vertical et un pédalier très haut.

Raffinée et transformable

Grâce à l'empattement de 2,78 m, proche de l'ancienne Classe S, l'habitabilité est généreuse, notamment pour les jambes à l'arrière, mais la banquette ne semble pas prévue pour accueillir trois adultes. L'ambiance raffinée est conforme aux standards Mercedes et le choix des matériaux comme la qualité de fabrication démarquent la « B » des véhicules des généralistes. Pour accéder au meilleur de la firme, il ne faudra pas hésiter à puiser largement dans la liste des options, grevant encore un peu plus un prix de départ déjà élevé (23 050€). Avare en rangements, la « B » est aisément transformable, passant d'un volume de chargement de 544 l à 1 645 l en escamotant la banquette arrière dans le plancher plat. Le dernier niveau Easy-Vario (+ 300€) offre 400 l supplémentaires sur une longueur de 2,95 m par la dépose de la banquette arrière et du siège passager avant.

Pour un premier essai, Mercedes nous a proposé les deux versions essence et diesel les plus puissantes, forcément plus à leur avantage pour déplacer un véhicule de 1,4 tonne. Le nouveau 2 l turbo de 193 ch (B 200 T) réserve une belle surprise, brillant par sa disponibilité et sa fougue, au prix d'une consommation exagérée. Plus en phase avec nos attentes, la B 200 CDI de 140 ch se contente de moins de 9 l. Elle convainc par de solides accélérations et des relances remarquables grâce à son couple de 300 Nm disponible de 1 600 à 3 000 tr/mn. Plus agréable à conduire qu'un monospace de généraliste mais moins dynamique qu'une berline classique, la Classe B soigne le confort par un amortissement et un silence acoustique bien pensés. ■

En scène

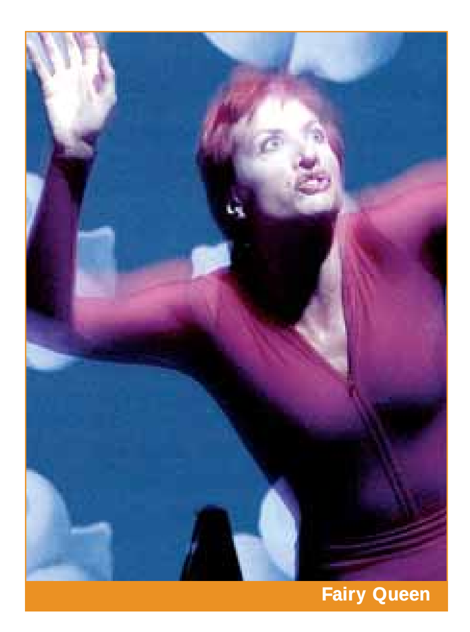
Levers de rideaux

Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Prisme et la Ferme de Bel-Ébat viennent de présenter leur saison 2005/2006. Nous vous avons sélectionné quelques spectacles à l'affiche. Sachez que des conditions particulières sont réservées aux comités d'entreprise.

Théâtre de SQY, scène nationale

THÉÂTRE

• Le Procès
D'après Franz Kafka.
Mise en scène Philippe Adrien.
Le fondé de pouvoir d'une banque est condamné à mort par des juges sortis de nulle part et pour un motif tout à fait inconnu. Philippe Adrien explore la pièce de manière inédite en faisant de la victime – Bruno Netter, comédien non-voyant fondateur de la compagnie du 3e œil, composée de comédiens handicapés – un personnage volontaire, positif et courageux.
Les 14 et 15 octobre 2005


Fairy Queen

• Fairy Queen
D'Olivier Cadiot.
Mise en scène Ludovic Lagarde.
Une fée est invitée à déjeuner rue de Fleurus chez Gertrude Stein, papesse de l'avant-garde. C'est Alice Toklas, sa compagne, qui ouvre. Tout comme Gertrude (alias Philippe Duquesne, ex-Deschiens), elle est jouée par un homme, Laurent Poitrenaux, dont les modulations de voix sont assez impressionnantes. Bientôt les portes du salon vont se refermer, il va falloir faire preuve d'esprit… Un délire onirique impeccablement millimétré par Lagarde qui a su respecter le texte d'Olivier Cadiot en y ajoutant sa fantaisie, son humour et une réelle délectation à revisiter le mythe Gertrude Stein.
Les 1er, 2 et 3 décembre 2005

• La Princesse de Clèves
Adaptation d'Alain Zaepffel.
Mise en scène et interprétation Marcel Bozonnet.
Un joyau de la littérature transformé en solo d'acteur pour Marcel Bozonnet qui, après le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, dirige aujourd'hui la Comédie française et renoue enfin avec la scène.
Les 13, 14 et 15 décembre 2005

MUSIQUE

• William Sheller
Et son quatuor à cordes.
Compositeur, interprète, pianiste… William Sheller chante ses histoires en toute intimité.
22 novembre 2005

• La Finta Giardiniera
Anfossi/ Mozart.
Antonio Florio et la Cappella de'Turchini / David Stern et Opera Fuoco.
La confrontation de deux versions de La Finta en deux soirées. Un projet original qui s'inscrit dans le cadre du 250e anniversaire de la naissance de Mozart. Le 23, Antonio Florio et la Cappella de'Turchini interpréteront la création d'Anfossi. Le lendemain, David Stern et Opera Fuoco se pencheront sur celle de Mozart.
Les 23 et 24 février 2006

CIRQUE

• Anatomie Anomalie
Cie Anomalie.
Mise en scène et scénographie Martin Zimmermann.
Sans accessoires de cirque, huit artistes jonglent, jouent, dansent, voltigent... Entre musiques live et préenregistrée, silences, jonglage de corps, bascule, acrobatie d'objets, voici un art qui ne dit pas son nom mais qui ne perd pas de sa force dans ce spectacle étonnant, drôle et poétique.
Les 25 et 26 avril 2006

DANSE

• La Cité Radieuse
Ballet national de Marseille.
Chorégraphie Frédéric Flamand.
Le chorégraphe Frédéric Flamand rend hommage à Le Corbusier avec une évocation de cette cité radieuse mondiale au sein de laquelle le corps humain est soumis à des flux incessants d'énergie et plongé dans les ramifications de toiles et de réseaux. La scénographie a été créée par l'architecte Dominique Perrault qui a réalisé l'immeuble Edison, à proximité de la bibliothèque universitaire de Saint-Quentin.
18 mai 2006

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
Place Georges-Pompidou à Montigny
Tél. : 01 30 96 99 00 ou www.theatresqy.org

Le Prisme

MUSIQUE

● Madeleine Peyroux

L'Américaine, qui a grandi à Paris avant de se faire remarquer à New York par… un Français, propose un répertoire jazz classique et une production moderne sur un timbre enjôleur et un phrasé à la Billie Holliday.
15 octobre 2005

DANSE

● Mercedes Ruiz

Une maîtrise technique irréprochable et une personnalité de feu donnent au corps de Mercedes Ruiz, maestria du flamenco, le pouvoir immense de transcender la danse.
10 décembre 2005

HUMOUR

● Rachida Khalil

Née dans les montagnes du Rif au Maroc, Rachida Khalil débarque à Mantes-la-Jolie à l'âge de 5 ans. À 20 ans, elle crée la compagnie Shéhérazade. À 21, elle organise un festival d'humour à Mantes. Elle rencontre Guy Bedos qui accepte d'être son parrain et même le co-auteur de son spectacle *La vie rêvée de Fatna*. Enjouée ou ironique, Rachida nous conte les destins croisés de trois femmes d'aujourd'hui et égratigne les clichés.
7 janvier 2006

Le Prisme à Elancourt (quartier des 7-Mares)
Tél. : 01 30 51 46 06
www.leprisme.agglo-sqy.fr


Rachida Khalil

La Ferme de Bel-Ébat

MUSIQUE

● Les Yeux Noirs

Airs yiddishs, chansons métissées et musiques tziganes, Les Yeux Noirs, un groupe de scène à l'énergie débordante, ouvre la saison de la Ferme en fanfare. Rythmes débridés et ambiance festive assurée.
8 octobre 2005


Les Yeux Noirs

● Le Prince de Hombourg

De Heinrich von Kleist, traduction de Daniel Mesguich.
Mise en scène Daniel Mesguich.
Le Prince de Hombourg doit-il être puni d'avoir désobéi à un ordre, même si son insubordination a conduit à une éclatante victoire ? Daniel Mesguich livre une traduction moderne du Prince de Hombourg ponctuée de jeux de mots.
15 octobre 2005

DANSE

● Ritual Docotidiano

Cie Philippe Jamet.
Chorégraphie Philippe Jamet.
Créé à São Paulo en avril 2005, Ritual do cotidiano est, selon Philippe Jamet, son premier spectacle à proprement parler. Une recherche sur l'intimité, l'identité, la mémoire et le quotidien montée avec cinq danseurs et quatre musiciens brésiliens. En alternant moments chantés et dansés, il aborde les pratiques rituelles, érigées au Brésil en art de vivre.
24 novembre 2005

La Ferme de Bel-Ébat à Guyancourt
Tél. : 01 30 48 33 44


Ritual Docotidiano

Cirque, noir et rock

Fruit d'un partenariat entre les principales salles de spectacles de Saint-Quentin, le Tiger Lillies Circus est un spectacle étonnant, entre concert et cirque, qui plonge le spectateur dans l'univers sordide et truculent de Soho. Au centre, un homme au visage peinturluré chante et joue de l'accordéon. À ses côtés, un percussionniste et un bassiste mêlent à la musique manouche ce fameux son british. Arrive alors un cortège de contorsionnistes, trapézistes et acrobates… Entre irrévérences, numéros de cirque, rock et chansons noires sur l'univers des drogués et des paumés, le Tiger Lillies Circus débarque à La Merise. Et ça décoiffe !
Les 2, 3, 4 et 5 mars 2006 à La Merise à Trappes

Tél. : 01 30 13 98 51 (Association culturelle de Trappes)


Tiger Lillies

AASTRA MATRA TELECOM
1 rue Arnold Schoenberg
Rond-point des Saules
78286 Guyancourt Cedex
Tél. : 01 30 96 43 01

AUTOMOBIL-ECLERC
Z.A.I. Les Bruyères
5, avenue Urbain le Verrier
78190 Trappes
Tél. : 1 30 16 51 51
E-mail : info@autoeclerc.biz
www.autoeclerc.biz

CFC DEVELOPPEMENT
11, Parc Ariane
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 64 71 17
E-mail : cfcd@club-internet.fr

CCI DE VERSAILLES VAL-D'OISE YVELINES
21, avenue de Paris
78021 Versailles Cedex
Pôle info contact : 0 820 078 095
www.versailles.cci.fr

CFA DE L'AFFIDA
4 rue Louis Lormand
78320 La Verrière
Tél. : 01 30 16 49 20

CFA DE LA CHAMBRE DES METIERS DES YVELINES
156, 158 avenue Joseph Kessel
78180 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 60 94 93

CFA DU LYCEE BLERIOT
Rue Léo Lagrange
78190 Trappes
Tél. : 01 30 51 88 18

CFA DU LYCEE HOTELIER
Place François Rabelais
78042 Guyancourt
Tél. : 01.30.96.12.01

CFA DE L'UVSQ
41, boulevard Vauban
78047 Guyancourt
Tél. : 01.39 29 23 00

CODIC FRANCE
58, avenue Marceau
75008 Paris
Tél. : 01 40 41 00 59

CONCOURS TALENTS 2005
Joëlle Nosel, référent Concours Talents IDF 2005
Boutique de Gestion Athena
Tel : 01 34 79 93 70
E-mail : athena@bgathena.com
www.concours-talents.com

ECHELON FRANCE
Rue Hélène Boucher
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 48 97 00

EUROPCAR FRANCE
3, avenue du Centre
Immeuble Les Quadrants
78881 Saint Quentin en Yvelines Cedex

FACE (FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION)
3, place de la Mairie
78190 Trappes
Tél. : 01.30.16.16.13

GOLF NATIONAL
2, avenue du Golf
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 43 36 00

IFA ROBERT DELOROZOY
7, avenue des Trois Peuples
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 48 80 00

INSTITUT TECHNIQUE DE LA VAPEUR - SPIRAX SARCO
8, avenue Le Verrier
78190 Trappes
Tél. : 01 30 66 43 43

JARDINS PAUL ET VIRGINIE
Mairie de Guyancourt
Tél. : 01 30 48 33 33

KPMG ENTREPRISES
60, avenue du Centre
Montigny-le-Bretonneux
78067 Saint-Quentin-en-Yvelines
Tél. : 01 39 30 53 00

MAISON DE L'ENTREPRISE
Quai François Truffaut
78180 Montigny-le-Bretonneux
tel : 01 39 30 51 30
e-mail : m.entreprise@agglo-sqy.fr

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, DES SCIENCES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
6 rue Haroun Tazieff
78114 Magny Les Hameaux
Tél. : 01.30.07.34.34
www.saint-quentin-en-yvelines.fr

NISSAN FRANCE
13, avenue Jean d'Alembert – BP 123
78194 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 25 00
www.nissan.fr

RESIX
1, rue Guynemer
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. : 01 39 30 03 50

SPI BIO
Parc d'Activités du Pas du Lac
10 bis, avenue ampère
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 39 30 62 60

RENAULT TECHNOCENTRE
1, avenue du Golf
78280 Guyancourt
Tél. : 01 34 95 34 95

THE PHONE HOUSE
Parc d'Activités du Pas du Lac
8, rue Jean-Pierre Thimbaud
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 58 37 91

UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN
Bâtiment d'Alembert
5, boulevard d'Alembert
78280 Guyancourt
Tél. : 01 39 25 58 23